

(CARA'MAG'

PRINTEMPS 2023

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 51



LOGEMENT

Répondre à tous les besoins



Le réseau cyclable étend sa toile. Au mois de février, la CARA a créé une piste cyclable sur l'itinéraire de la Vélodyssée, entre la rue Delessert à Vaux-sur-Mer et la voie d'entrée du casino de Pontailac à Royan, dans le prolongement des travaux déjà réalisés sur le boulevard de la Côte de Beauté. Trois ans après son adoption en janvier 2020, le schéma cyclable communautaire se poursuit activement, pour inciter les habitants à pédaler sur les petits trajets du quotidien. Plus de deux millions d'euros y ont déjà été consacrés pour l'aménagement d'une liaison cyclable entre Saint-Augustin et Saint-Palais-sur-mer, l'amélioration de celle entre Saint-Georges-de-Didonne et Meschers-sur-Gironde, ou la création de pistes cyclables sécurisées entre Saint-Sulpice-de-Royan, Médis et Royan. Au total, plus de 20 kilomètres de nouveaux tronçons ont été réalisés dans une quinzaine de communes pour les relier au centre de l'agglomération.



© David Guibert

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort 17201 Royan Cedex Tél. 05 46 22 19 20 / Web : www.agglo-royan.fr **Courriel :** contact@agglo-royan.fr **Directeur de la publication :** Vincent Barraud **Directeur de la communication :** Antoine Bigot **Comité de rédaction :** Catherine Gueydan (DGS), Cécile Ducos (DGST) les agents du service communication et représentants de chaque pôle de la CARA **Rédacteur en chef :** Alexandre Garcia **Rédaction :** Alexandre Garcia avec Cédric Cibert (p.16), Codev (p.35), Nathalie Daury-Pain (p.6-7, 33), Valérie Daviet (p.36-38), Corine Layet (23, 27-28), Carine Mayau (p.34), Christine Medina (p.40-41), Fabien Paillot (p.12-13, 20-21), Leïla Renon et Damien Nouguès (p.39) **Photos :** Alexandre Garcia, Nathalie Daury-Pain, Thibault Stipal (couverture) **Création graphique :** Symaps Conception et illustrations : Audrey Penaud, Alexandre Poullain (p.19), Piou Piou et Manech (p.43) **Impression :** Maury Imprimeur. **Tirage :** 58 900 ex. **Distribution :** La Poste. N° ISSN : 2107-5476 / N° ISSN (en ligne) : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.



édito



© Pierre Delaunay

Les territoires littoraux, déjà attractifs avant la crise sanitaire, sont confortés dans leur valeur refuge. Jean Viard, sociologue spécialisé dans l'aménagement du territoire, souvent cité en référence sur ces sujets, nous rappelle qu'une partie de la population cherche maintenant à quitter les grandes métropoles pour s'installer dans des villes moyennes « patrimoniales », mais aussi pour faire de sa résidence secondaire un lieu de vie plus régulier. La CARA ne fait pas exception. De plus en plus d'actifs viennent s'installer dans ses communes, le haut débit et le télétravail favorisant cette tendance.

Mais cette attractivité ne pourra être viable que si la qualité de vie qui fait de notre territoire un de ses atouts ne se dégrade pas. Deux enjeux en découlent : la préservation des espaces naturels et l'accès au logement.

Alors que les élus communautaires se sont engagés dans l'élaboration d'un nouveau programme de l'habitat, le dossier central de ce numéro évoque les objectifs de cette politique intercommunale pour répondre à la demande en logements, qui n'a jamais été aussi forte sur notre territoire. La révision en cours du schéma de cohérence territoriale (SCoT) constitue un autre enjeu de taille, avec la nécessité de réduire drastiquement notre consommation foncière. Vous êtes vivement invités à participer aux réunions publiques sur le SCoT, car votre parole compte dans l'élaboration de notre projet de territoire, nous engageant pour les vingt prochaines années. Vous découvrirez également dans ce magazine plusieurs projets innovants portés par de jeunes créateurs d'entreprises, soutenus par Up ! Le Carré des Entrepreneurs, notre service dédié à l'entrepreneuriat.

Vous trouverez enfin dans nos actualités et dans l'agenda des communes les rendez-vous de printemps ; une richesse d'événements pour découvrir la culture, le patrimoine et les espaces naturels qui font la richesse et la diversité de notre territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture et de belles sorties printanières.

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

25 MARS

Forum de l'emploi saisonnier

La prochaine édition du forum de l'emploi saisonnier aura lieu samedi 25 mars à l'espace Cordouan, à Royan, de 14 heures à 17 heures (entrée libre). Organisée par la Mission locale, cette manifestation permet aux jeunes et moins jeunes de rencontrer directement les entreprises qui recrutent du personnel saisonnier, avec des démonstrations et mises en situations concrètes. Une soixantaine d'entreprises y sont attendues cette année avec plus de 700 postes accessibles aux jeunes sans expérience, dans l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, les services, la fonction publique ou le commerce. **Ne pas oublier son CV.**



ANNULÉ

28 MAI

Chais d'ici

Comment sont fabriqués le pineau, le cognac et les vins charentais ? Sept domaines viticoles ouvrent leurs portes pour faire partager leur savoir et leurs produits, dimanche 28 mai : domaine des Claires à Arvert, domaine Poncereau-de-Haut et Côtes de l'Estuaire à Épargnes, domaine de la Chauvillière et vignoble Biteau à Sablonceaux, domaine et distillerie Brillouet à Saint-Romain-de-Benet et domaine le Talmondais à Talmont-sur-Gironde. De multiples animations seront proposées tout au long de la journée : visites guidées « du cep à la bouteille », dégustations mais aussi concerts, repas... **Programme complet dans les prochaines semaines sur www.agglo-royan.fr et sur la page facebook Mangeons local Royan Atlantique.**

4 JUIN

Fête du vélo

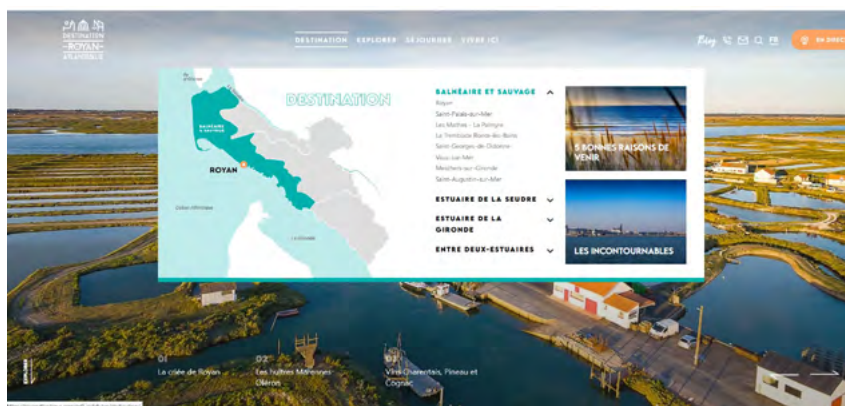
Tous en selle pour la dixième édition de la Fête du vélo ! Depuis 2013, le service « sports loisir de pleine nature » de la CARA organise cet événement cycliste tous les premiers weekends de juin, avec l'ambition de développer la pratique du vélo loisir et la mise en lumière des nouveaux itinéraires créés. Au fil des éditions, la Fête du vélo aura ainsi permis la concrétisation de belles réalisations cyclables sur le territoire (chemin de Royan, passe de l'étang, itinéraires vélo loisir dans le sud du territoire...) pour aboutir à la trame actuelle du réseau cyclable loisir, soit près de 270 km d'axes, qui permettent près de 2 000 km de balades en boucles. Dans le même temps les participations à la Fête du vélo n'ont cessé de progresser, de 190 personnes en 2013 à près de 500 lors des dernières éditions. Rendez-vous cette année du côté de Corme-Écluse, Le Chay, Semussac, Médis et Saint-Sulpice-de-Royan, pour une nouvelle journée de randonnée organisée en partenariat avec les loueurs de vélos du territoire. **Renseignements sur <https://sports-nature.agglo-royan.fr/fete-du-velo>**



Avec les extensions des consignes de tri, la pratique du compostage domestique et les changements de mode de consommation, le volume de votre bac vert et/ou jaune n'est peut-être plus adapté. Si vous souhaitez le changer, rien de plus facile : il vous suffit juste d'en faire la demande en ligne sur www.agglo-royan.fr/documents/10452/159056/conteneur_replacement.pdf de remplir le formulaire téléchargeable et de le renvoyer par courriel au service-dechets@agglo-royan.fr. Les équipes du service pré-collecte vous répondront dans les meilleurs délais et vous fixeront une date d'intervention.

Le site de l'office de tourisme élargit son offre de services

Avec plus d'1,2 million de visiteurs uniques par an, le site web de l'Office de tourisme communautaire Destination Royan Atlantique, www.royanatlantique.fr, constitue à la fois une vitrine et une porte d'entrée du territoire. Après deux années de travail, l'OTC a mis en ligne un nouveau site internet, enrichi de contenus inédits et faisant la part belle aux photos. Une rubrique « Destination » présente ainsi chacune des 33 communes de la CARA sur des pages dédiées. La rubrique « Explorer » propose plus de cinquante pages sur l'histoire du territoire, le patrimoine culturel et naturel, la gastronomie, le thermalisme ou encore les activités de pleine nature et le nautisme. Le site dispose par ailleurs d'un module dédié aux itinéraires de randonnées avec la possibilité de télécharger les tracés des parcours. L'onglet « Vivre ici » est consacré aux habitants et résidents secondaires, avec l'actualité locale, la billetterie dans les bureaux d'information touristique, les offres du Pass Villégiature, les locations de salles... Un blog



recense enfin des inspirations de séjours, des idées d'activités et quelques coups de cœur... Les internautes retrouveront bien évidemment la rubrique « Séjourner » avec l'ensemble de l'offre touristique (hébergements, activités, restaurants, agenda) ainsi que l'accès aux webcams



comme aux horaires des marées. Parmi les autres nouveautés : **un site professionnel a également été créé avec un espace connecté pour les prestataires du territoire.** Ceux-ci y retrouveront des informations en fonction de chaque catégorie d'activité (campings, hôtels, meublés, restaurants...) : offres de services et d'accompagnement, classement, législation, boîte à outils... Cet espace connecté permet à chaque prestataire de pouvoir suivre ses statistiques sur le site royanatlantique.fr, mettre à jour ses informations et proposer des bons plans.

Gastronomie
ET TERROIR
2022-2023



Un label de qualité distingue les meilleurs restaurants

Édité par l'Office de tourisme communautaire, le guide « gastronomie et terroir » recense de nombreux producteurs locaux, les marchés et des produits emblématiques, mais aussi les restaurateurs détenteurs du label qualité « Royan Atlantique ». Ce label valorise les restaurateurs adeptes des circuits-courts, qui utilisent les produits locaux et de saison dans leur cuisine. Ouverts à minima sept mois dans l'année, ces artisans



du goût mettent ainsi en valeur la variété des produits locaux au fil des saisons. Ils sont également impliqués dans une démarche environnementale et s'engagent sur la qualité du service. L'adhésion relève d'une démarche volontaire et récompense tous types de cuisine, du food-truck au restaurant étoilé. Ce guide sera disponible à partir du mois d'avril dans tous les bureaux d'informations touristiques.

La Maison des douanes devient un Jardin secret

Du 8 avril au 5 novembre, la Maison des douanes de Saint-Palais-sur-Mer accueille Rebecca Louise Law et Ayline Olukman, deux artistes de renommée internationale. Ensemble, elles ont conçu une exposition monumentale autour de la poésie, de la sensibilité et de l'apaisement.



Elles ne se connaissaient pas. C'est grâce au service culturel de la Cara que la Britannique Rebecca Louise Law et la Française Ayline Olukman ont engagé un dialogue autour de leur vision de l'art, de la féminité, de la nature... Depuis des mois, elles s'écrivent, se parlent dans un but commun : monter une exposition d'envergure qui va transformer la Maison des douanes en jardin secret. Les deux artistes se sont rencontrées lors de l'installation et un film signé Paul Calori en rendra compte. « *Nous ne voulons pas trop en dévoiler*, explique Nathalie Giret, directrice des affaires culturelles de la Cara. *Le spectateur doit être surpris par*

le final après un cheminement à travers l'exposition. » Mais en guise d'indice, il faut savoir que Rebecca Louise Law a débuté un travail de conservation de fleurs depuis vingt ans. Un million à son actif ! Sans compter les fleurs locales qui ont été collectées par les services de la CARA depuis le mois de juillet. « *Quand elle avait 15 ans, elle s'est allongée dans un champ de marguerites où elle a ressenti une réelle émotion*, reprend Nathalie Giret. *Son travail d'artiste vise à recréer cette émotion.* » L'environnement l'anime aussi puisque la plasticienne récupère, depuis des années, des fleurs coupées chez les fleuristes destinées à être jetées. « *Prêter attention à la valeur de ces fleurs m'a permis de parler de notre relation à notre planète et de la manière dont nous exploitons ses ressources* », révèle Rebecca Louise Law.



De son côté, Ayline Olukman décline son art de façon multidisciplinaire. À travers la photographie, la peinture, l'écriture et le dessin, elle aborde l'inconscient, l'humanité et l'errance. « *De façon empirique et intuitive, je choisis d'inventer pour chaque ouvrage une nouvelle narration* », raconte l'artiste.

Un défi technique. La directrice des affaires culturelles s'est attelée avec Delphine Hugonnard-Bruyère, animatrice du patrimoine à la Cara, au montage de cette exposition « lourde ». Un vrai défi technique dû à l'installation monumentale avec scénographie et un accrochage pointu. Des bénévoles ont d'ailleurs été sollicités pour aider à la mise en place de 10 000 fleurs sur des fils de cuivre, ce qui accentue le côté territorial de l'événement. Après une longue série d'artistes masculins (Jephan de Villiers, Alben, Titouan Lamazou, Charlélie Couture et Hugo Pratt), Rebecca Louise Law et Ayline Olukman proposent un dialogue différent

dont témoigne leur conversation qui a duré plusieurs mois. « *Mais elles n'ont pas été choisies parce que ce sont des femmes*, insiste Delphine Hugonnard-Bruyère. *C'est avant tout leur talent qui nous a séduits.* » « *Une exposition à la Maison des douanes, c'est toujours une aventure et ici, nous voulions provoquer des réactions*, exprime Éliane Ciraud-Lanoué, vice-présidente de la Cara en charge de la culture. *Nous avons eu beaucoup d'artistes connus et nous avons voulu, cette année, faire appel à la découverte et élargir nos sentiments. On souhaite que le spectateur soit immergé dans un autre monde apaisé. Le lieu s'y prête.* »

Un lieu à part que cette ancienne Maison des douanes, transformée par la CARA en centre dédié aux arts et au patrimoine depuis 2017. « *Ce n'est ni une galerie, ni un musée*, reprend Nathalie Giret. *Au fil des ans, il a trouvé sa place et rayonne sur tout le territoire grâce aux événements. Cette année, l'idée est de suspendre le temps...* »

L'EXPOSITION HORS LES MURS

La Maison des douanes, c'est aussi un jardin qui descend sur l'estuaire. La visite débutera (ou se terminera au choix) par une création de l'atelier BYME. Emmanuelle Messier et Fanny Bouchet, deux plasticiennes originaires de Grenoble ont imaginé une œuvre longue de 17 mètres. La phrase « Être une vraie fleur bleue », inspirée de l'exposition, sera écrite en lettres-miroirs qui refléteront le ciel de Saint-Palais-sur-Mer... Ludique, esthétique et poétique...

L'exposition est ouverte du 8 avril au 5 novembre tous les jours : de 14 h à 19h30 du 8 avril au 30 septembre et de 14 heures à 18 heures du 1^{er} octobre au 5 novembre. Fermé le mardi en dehors des vacances scolaires. Tarif : 2 euros, gratuit pour les moins de 16 ans. Des ateliers pour les enfants, les scolaires et les adultes sont organisés. Renseignements : <https://www.facebook.com/MaisonDesDouanes>

35^e édition des Jeudis Musicaux



Sirba Octet.

Organisée par la CARA, la nouvelle saison musicale aura lieu du 1^{er} juin au 14 septembre, avec 33 concerts donnés dans les églises et les temples du territoire. « *Il y aura de la jeunesse et des noms connus, dans un mélange de styles d'une qualité irréprochable* », assure Yann Le Calvé, directeur artistique des Jeudis Musicaux. Comme tous les étés, des cartes blanches seront laissées à certains artistes pour des soirées d'exception : le Quatuor Ebène invitera ainsi le violoncelliste Henri Demarquette, le pianiste Philippe Cassard convie le Quatuor Hermès et la violoniste Marina Chiche fera venir sur nos terres le pianiste François Dumont. Le public habitué des Victoires de la musique sera ravi d'apprendre que quelques grands noms, lauréats ou nommés, seront présents cet été. Parmi eux, Renaud Capuçon, le pianiste David Fray qui n'est jamais venu aux Jeudis ou encore Edgard Moreau et son violoncelle.

Le jazz est là. Les amateurs de jazz apprécieront de leur côté la venue de Biréli Lagrène et sa guitare ou du Sirba Octet, « *un ensemble de jazz tzigane réputé à l'international* », comme le précise Yann Le Calvé. « *Les concerts du mois de septembre seront de nouveau programmés à 20 heures*, annonce Eliane Ciraud-Lanoué, vice-présidente de la CARA en charge de la culture. *Nous tenons également à garder le principe d'une mise en vente échelonnée des billets seulement un mois à l'avance pour faciliter l'accès aux concerts au plus grand nombre.* »



Marina Chiche.



Renaud Capuçon.

Informations sur www.agglo-royan.fr/jeudis-musicaux. Prévente des billets sur www.royanatlantique.fr. Il est également possible d'acheter les billets jusqu'à 18 heures les jours de concert et la veille pour les concerts qui ont lieu à 11 heures.

Ouverture d'une zone de réemploi à la déchèterie d'Arvert



Eric Renoux, vice-président en charge des déchets, Vincent Barraud, président de la CARA et Isabelle Prud'homme, élue en charge de la prévention des déchets, ont inauguré la zone de réemploi le 25 janvier.



Donner au lieu de jeter : depuis le 30 janvier, tous les habitants de la CARA peuvent bénéficier de la première zone de réemploi aménagée par la CARA dans un espace de 180 mètres carrés à la déchèterie d'Arvert.

Les usagers sont invités à y déposer des objets en bon état pour éviter qu'ils ne finissent à la benne : meubles, vaisselle, maroquinerie, éléments de décoration, puériculture, petit électroménager, vêtements, articles de sport et loisirs... Dans cette zone de gratuité, chacun peut également repartir avec l'objet de son choix. « Avec ce nouveau service, la CARA souhaite contribuer à prolonger la durée de vie des produits, économiser les ressources, participer à l'économie circulaire et à la réduction de la production de déchets », plaide Éric Renoux, vice-président de la CARA en charge de la collecte et du traitement des déchets.

Inauguré le 25 janvier, ce nouvel équipement dispose de vastes

rayonnages en bois pour recevoir les différents articles déposés par les usagers. Des cartons de déménagement sont aussi entreposés en libre-service. « *Tout a été réalisé à partir de matériaux de récupération, des palettes ou d'anciennes caisses de pépiniériste*, précise Francis Seure, responsable de l'exploitation des déchèteries. *Ce qui est jeté est une mine d'or qui mérite d'être réemployée. Tous les agents sont impliqués. Ce lieu est aussi pour nous un beau projet collectif.* »

La zone de réemploi est ouverte de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures. Plusieurs partenariats avec des éco-organismes ont été noués pour les jouets, le liège ou les vélos. Les efforts ainsi menés pour diminuer le volume des déchets commencent à porter leurs fruits : dès le premier jour, plus d'une tonne d'objets ont été retirés de la zone de réemploi, réduisant d'autant la quantité de rebuts destinés à l'enfouissement. Alors que le taux de valorisation des déchets s'élevait à 67% en 2021

dans les déchèteries, il a grimpé à 74% en 2022, avec l'application rigoureuse des consignes de tri ou l'installation, sur certains sites, de bennes dédiées au mobilier.

Agent de déchèterie et graffeur.

Vincent Ducluzeau, 37 ans, agent de déchèterie à Saint-Sulpice-de-Royan, pratique le graff depuis le collège. Ses talents ont été mis à contribution pour décorer la nouvelle zone de réemploi, avec une grande fresque représentant un arbre dont tous les drôles de fruits seront recyclés.



© Alexandre Garcia

ARTICLES DE SPORT ET BATTERIES EDPM : DEUX NOUVELLES FILIÈRES DE RÉEMPLOI

Raquette de tennis, table de musculation, chaussures de ski ou planche à voile : tous les articles de sport et de loisirs en bon état sont regroupés en priorité dans la zone de réemploi. Ils peuvent aussi être déposés à la déchèterie de Saint-Sulpice-de-Royan. Ceux qui ne trouvent pas preneur seront collectés par Ecologic, un éco organisme qui assure la valorisation de ces articles sans aucun coût de collecte ou de traitement pour la collectivité. Un contenant destiné à la collecte des batteries des engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques, hoverboards...) a également été mis en place sur la déchèterie d'Arvert.

Les écoliers sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Ateliers avec les élèves, formation des agents, pesées des restes sur cinq semaines... Vingt restaurants scolaires du territoire participent à une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire lancée par la CARA.

Au moment de passer à table, une drôle de fée habillée d'un sac poubelle a fait irruption dans la cantine de l'école Paul Bureau de Sablonceaux. Entre théâtre et jeu, elle vole de table en table, son micro à la main, pour dialoguer avec les élèves sur l'origine de la nourriture et la nécessité de ne pas gaspiller. À la fin du repas, une pesée des restes est effectuée devant la trentaine de convives du premier service : « 685 grammes... Bravo ! », s'exclame-t-elle. Bien mieux que la moyenne nationale du gaspillage alimentaire, qui se situe entre 80 et 100 grammes par convive et par repas.

Une vingtaine d'établissements du territoire vont bénéficier de ces interventions animées par l'association Terdev, spécialisée en éducation et sensibilisation au développement durable. « *La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires fait aujourd'hui pleinement partie de l'ambition éducative des collectivités, avance Isabelle Prud'homme, membre du bureau communautaire de la CARA en charge de ce dossier. Nous voulons susciter une prise de conscience et encourager le sens des responsabilités pour moins gaspiller. Ces citoyens en herbe deviendront grands et adopteront peut-être de meilleures habitudes que nous.* » Plusieurs sessions de formation sont également proposées aux agents de restauration scolaire.

Selon l'Ademe, le poids du gaspillage alimentaire représente en effet 30 kilos par habitant et par an.



© Alexandre Garcia

Avec ce projet fédérateur, l'intercommunalité souhaite aider les établissements municipaux à répondre aux enjeux réglementaires de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec) et de la loi Egalim, qui prévoient notamment une baisse de 50% du gaspillage alimentaire d'ici 2025 dans la restauration collective.

Au-delà de la réduction des déchets, il s'agit aussi de promouvoir une alimentation de qualité, en faisant la part belle aux produits locaux. Au menu de la cheffe de cuisine Aline Tardy, il y avait ce jour-là du poulet du boucher local et des pommes bio des vergers de Biguenet à Sablonceaux. « *Pour réduire le gaspillage, il faut déjà être à l'écoute et bien connaître l'appétit des convives, explique-t-elle. Nous servons des petites portions, en donnant envie par la présentation. J'introduis doucement les nouveautés, sans braquer les enfants. Je fais mes propres compotes et je leur fais aimer les légumes en préparant d'abord des soupes. C'est du travail, mais on n'a rien sans rien.* »

Élaboration d'un programme local de prévention des déchets



La loi AGECE du 10 février 2020 impose une baisse de 10% des déchets ménagers et assimilés d'ici au 1^{er} janvier 2030. Pour répondre à cette obligation réglementaire, la CARA s'engage dans l'élaboration d'un programme local de prévention et de valorisation des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Le 19 janvier, une centaine d'élus, agents, représentants des clubs professionnels et des associations ont participé aux premiers groupes de travail thématiques. Les suivants auront lieu le 6 avril, avant la présentation du PLPDMA en conseil communautaire au second semestre.

Un budget guidé par la prudence et l'optimisme

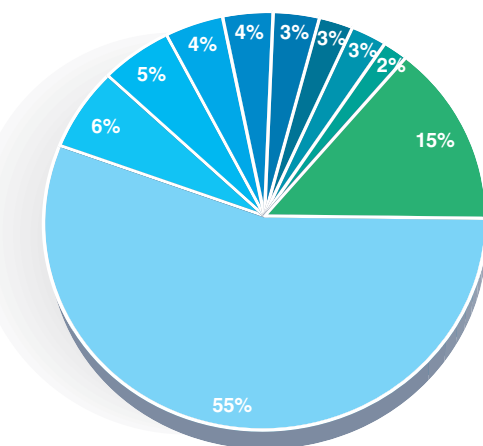
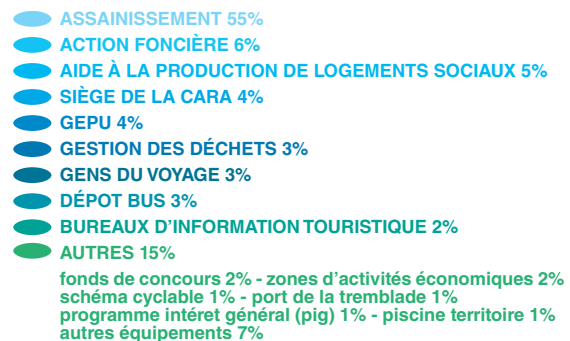
Les élus communautaires ont adopté le 15 décembre le budget 2023 de la CARA. Le montant des budgets primitifs s'élève à 166,2 millions d'euros, dont 57,3 millions d'euros seront consacrés aux dépenses d'équipement.

À l'occasion du débat d'orientation budgétaire, le président de la CARA, Vincent Barraud, a invité les élus communautaires à la prudence, mais aussi à l'optimisme. « Si le Covid nous laisse pour l'heure un peu de répit, l'inflation subie et la perte croissante de notre autonomie fiscale nous imposent de nouveaux défis, a-t-il déploré. Puisqu'une dynamique haussière des dépenses est à prévoir, il est nécessaire de rester vigilants sur nos dépenses de fonctionnement, afin de poursuivre notre politique en matière de services et d'équipement du territoire. »



LE BUDGET COMMUNAUTAIRE EN CHIFFRES

- **Le montant total des budgets primitifs 2023 de la CARA s'élève à 166,2 M€ :** budget principal : 69 M€ ; assainissement : 33,4 M€ ; gestion des déchets : 23,9 M€ ; transport : 9,1 M€ ; hippodrome Royan Atlantique : 352 000 € ; panneaux photovoltaïques : 49 700 € ; GEMAPI : 495 000 € ; Pôle de transformation : 60 000 M€ ; zones d'activités : 1 M€ ; GEPU : 3,1 M€.
- **L'augmentation totale des produits fiscaux s'élève à 1,8 M €** pour atteindre 35,2 M€. 65% des recettes fiscales sont reversés à l'État et aux communes.
- **Les dépenses de fonctionnement du budget principal** enregistrent une hausse de 4,4 M€ (+10,19%) liée au transfert de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ».
- **Les taux de fiscalité votés par la CARA**, stables depuis 2017, restent relativement modérés. Taxe d'habitation (8,12% contre 10,04% pour les agglomérations au niveau national) ; taxe bâti foncier (0,90% contre 2,11%) ; taxe foncier non bâti (2,44% contre 5,77%) ; cotisation foncière des entreprises (23,85% contre 26,16%).
- **Maîtrise de l'endettement**, avec une capacité de désendettement de 1,28 année contre 4,1 ans pour les collectivités de même strate. Le capital restant dû au 31 décembre 2022 s'élevait à 18 M€.
- **Le niveau des dépenses d'équipement prévues en 2023 s'élève à 57,3 millions d'euros.** Le budget principal porte 33,5 % des dépenses d'équipement, le budget assainissement 55,2% et le budget transport 3,6%.



Tous les documents concernant le budget de la CARA sont disponibles sur www.agglo-royan.fr/budget

Un plan d'investissement ambitieux



Plan piscines, réutilisation des eaux usées traitées et extension de la déchèterie de Royan à l'ordre du jour en 2023.

Près de 9,7 millions de dépenses d'équipement seront gérés dans le cadre d'autorisations de programme/ crédits de paiement pour l'exercice 2023, soit 17 % des dépenses d'équipement prévisionnelles. Cette technique permet de planifier la mise en œuvre pluriannuelle des investissements.

Les AP/CP actuellement ouvertes concernent :

- **Les travaux de mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité des transports publics** (4,4 M€, dont 360 835 € en 2023)
- **L'équipement des arrêts de bus en abris-voyageurs** (1,4 M€, dont 110 000 € en 2023)
- **L'acquisition d'un dépôt de bus** (2 M€, dont 1,5 M€ en 2023)
- **L'aide à la production de logements sociaux** (14,3 M€ de 2013 à 2026, dont 121 100 € en 2023)
- **La construction d'un centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan** (4,5 M€, dont 1,9 M€ en 2023)
- **La construction à Royan d'un bâtiment regroupant le futur siège de la CARA et la maison des entreprises** (12,1 M€, dont 2,5 M€ en 2023)

- **L'extension du port chenal de l'Atelier à La Tremblade** (11,5 M€, dont 694 630 € en 2023)
- **L'aménagement de voies cyclables** (7 M€, dont 754 000 € en 2023)
- **Le programme d'intérêt général Cara Rénov'** (1,4 M€, dont 487 100 € en 2023)
- **La construction d'une gendarmerie à Cozes** (2,5 M€, dont 120 000 € en 2023)
- **L'aménagement d'une zone d'activité aéronautique** (2,8 M€, dont 75 000 € en 2023)

En 2023, 9,4 M€ HT seront par ailleurs consacrés aux **travaux d'assainissement** avec l'étude de l'assainissement en zone ostréicole (boulevard Letéllié à La Tremblade), les études pour faire fonctionner la station d'épuration des Mathes toute l'année, l'assainissement des Hameaux du Compin à Meschers-sur-Gironde ou de Brie à Médis. Des systèmes d'assainissement (réseau et station d'épuration) seront également créés au village « Le Vivier » à Saint-Romain-de-Benet (1 M€), dans les hameaux de Brézillas et Bardécille à Arces-sur-Gironde / Semussac (1,8 M€ HT) et à Floirac / Saint-Romain-sur-Gironde (1 M€ HT).

La poursuite des grands projets

Plusieurs chantiers d'ampleur se sont achevés en 2022, avec la mise en service de l'atelier de découpe et de transformation des produits locaux, l'inauguration de la gare intermodale de Saujon, la livraison de l'espace-test agricole au Chay, le lancement d'Up ! Le Carré des entrepreneurs ou la signature du programme d'intérêt général Cara Rénov'.

La CARA poursuivra en 2023 cette politique de grands projets qui apporte de nouveaux services aux habitants et contribue à améliorer le cadre de vie. L'année sera ainsi marquée par plusieurs temps forts et réalisations importantes : la gestion et l'animation territoriale du

Palais des congrès de Royan par l'Office de tourisme communautaire ; la **réhabilitation des bureaux d'information touristique** de Royan, Saint-Palais-sur-Mer, Meschers-sur-Gironde, Ronces-les-Bains et Mortagne-sur-Gironde ; les travaux d'**extension de la déchèterie de Royan** ; la finalisation du **plan piscines** ; le lancement d'une étude sur la **requalification de la zone Royan 2** ; l'avancée du dossier de **réutilisation des eaux usées traitées** pour l'irrigation agricole ; le démarrage du projet de **méthanisation des boues** à la station d'épuration de Saint-Georges-de-Didonne, ou encore les premières actions du **contrat local de santé**.

Des chantiers programmés contre les submersions marines

Face aux inondations et submersions marines, la CARA et ses partenaires esquissent les aménagements du littoral. Les premiers travaux débiteront en 2024 et concernent sept communes.

Frappée par les tempêtes Martin en 1999 et Xynthia en 2010, la CARA agit pour prévenir les inondations et submersions marines. Aménager et entretenir, défendre et protéger : tels sont les objectifs de la compétence Gémapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) que la Communauté d'agglomération exerce directement depuis 2018. En 2024, les premiers chantiers débiteront ainsi sur le littoral royannais pour créer ou améliorer des systèmes d'endiguement adaptés aux enjeux actuels. À terme, ces protections collectives s'étendront sur plus de 15 km.

Sept communes de la CARA ont été identifiées pour bénéficier des premiers travaux. Sur le bassin de la Seudre, Saujon, L'Éguille-sur-Seudre, Chaillevette, La Tremblade et Ronce-les-Bains font actuellement l'objet d'études détaillées. Idem sur l'estuaire de

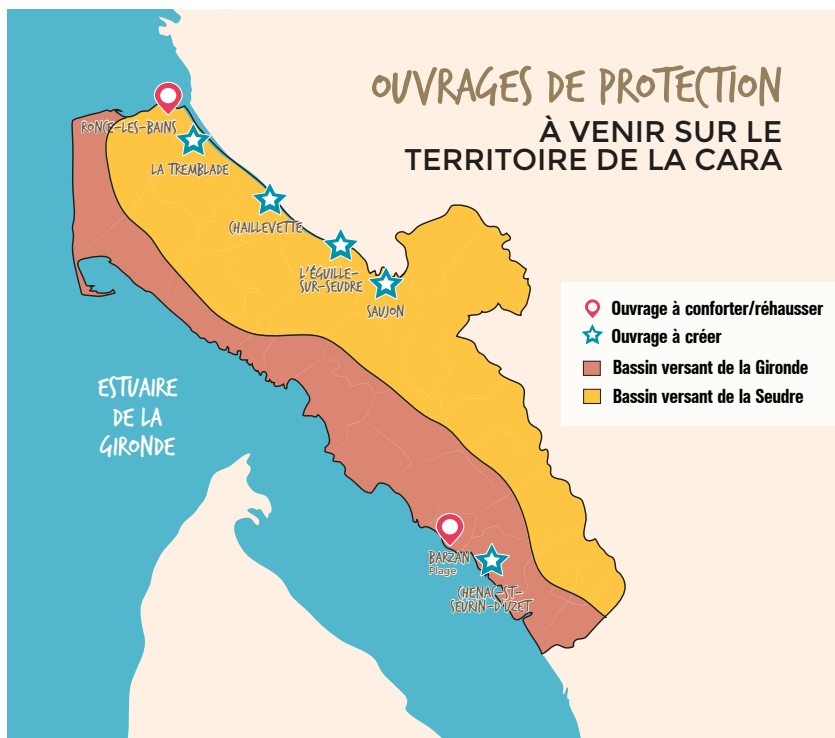
la Gironde pour les communes de Barzan et de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet. La maîtrise d'ouvrage – les études et la réalisation des travaux – a été confiée au département de la Charente-Maritime. « *Quand les différents ouvrages seront terminés, la CARA en deviendra gestionnaire. Elle en assurera l'entretien et la surveillance* », résume Julien Duressay, le conseiller communautaire délégué à la Gémapi.

Les cinq projets imaginés sur le bassin de la Seudre sont actuellement estimés à près de 18 millions d'euros. Les deux autres esquissés sur l'estuaire de la Gironde pourraient atteindre 4,5 millions d'euros. « *Dans le cadre de sa compétence Gémapi, la CARA bénéficie d'une aide de l'État à hauteur de 40% pour financer ces travaux. La région Nouvelle-Aquitaine, le Département et l'Agglomération verseront 20%*

chacun. Rien ne restera à la charge des communes », précise Vincent Barraud, le président de la CARA. Une taxe GEMAPI, prévue par la loi, permet de financer ces investissements.

Les premiers travaux devraient débiter fin 2024 à Barzan ainsi qu'à L'Éguille-sur-Seudre. La Tremblade et Ronce-les-Bains suivront dès 2025. Les derniers chantiers seront conduits dans les communes restantes à compter de 2026. « *L'objectif, c'est de protéger les populations tout en préservant les usages, notamment économiques, pour ne pas pénaliser les résidents et professionnels. Les chantiers seront ainsi menés en dehors des périodes estivales* », détaille Clémentine Guillaud, la responsable du service « environnement terrestre et maritime » de la CARA.

À L'Éguille-sur-Seudre, le système d'endiguement sera entièrement à créer. Des ouvrages vont être installés sur près de 1,1 kilomètre de part et d'autre du port. Des merlons de terre seront aménagés et agrémentés de batardeaux, de palplanches et de murets. Plusieurs portions de routes devront également être rehaussées. Ce chantier devrait s'étendre sur six mois. En reliant les points hauts de la commune, le projet permettra d'assurer « un bon niveau de protection » à 102 habitations éguillaises. À Barzan-Plage, une digue de 1,2 kilomètre existe déjà. Un enrochement supplémentaire sera simplement ajouté à cet ouvrage afin de protéger 46 habitations. Ailleurs, toutes les études n'ont pas encore été finalisées. « *Des temps d'échanges seront organisés avec les riverains, notamment à Ronce-les-Bains et Saujon* », souligne Vincent Barraud. Si rien n'est encore définitivement acté à Saujon, cette commune présente en effet la particularité d'être confrontée à la fois aux



inondations et aux submersions marines. Cette concomitance nécessitera plusieurs chantiers et aménagements pour une enveloppe estimée à près de 5 millions d'euros.

L'intensité des vents enregistrés durant la tempête Martin et le niveau d'eau atteint par la tempête Xynthia ont permis de déterminer la hauteur de ces ouvrages, qui sera augmentée de 20 centimètres pour tenir compte de la montée des eaux. Tous ces systèmes d'endiguement seront construits avec une caractéristique : ils pourront être rehaussés dans les décennies à venir pour tenir compte de la montée des eaux et du changement climatique.

Confortement de la digue de Mus de Loup

Entre novembre 2019 et mai 2020, 510 mètres linéaires sur la digue de Mus de Loup, à Ronce-les-Bains, ont bénéficié de travaux de confortement pour un montant total de 497 000 euros HT, financés à 50 % par le département de la Charente-Maritime et à 50 % par la CARA.



Les ouvrages de protection à venir sur le territoire de la CARA.

DES AIDES POUR LES PARTICULIERS

Les systèmes d'endiguement imaginés contre les inondations et submersions marines tiennent compte d'une « analyse coûts-bénéfices ». Autrement dit : les ouvrages construits doivent s'avérer moins chers que les enjeux à protéger (habitations, personnes, activités économiques, enjeux environnementaux, etc.). Les aménagements imaginés sur le territoire de la CARA ciblent ainsi prioritairement « les secteurs à enjeux », avance Clémentine Guillaud, la responsable du service à la communauté d'agglomération. C'est pourquoi, sept communes ont été retenues pour bénéficier de ces investissements dans le cadre d'une « protection collective ». Pour les habitations, non protégées par un système d'endiguement, les particuliers, à titre individuel et sur la base du volontariat, n'en bénéficient pas moins d'une aide financière lorsqu'ils se retrouvent en première ligne. Un programme, baptisé « Seudre ALABRI », permet de solliciter l'aide des pouvoirs publics via le Syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS). Cette structure propose la réalisation gratuite de diagnostics de vulnérabilité du bâti aux inondations sur le bassin versant de la Seudre, de Saujon jusqu'au littoral. Les travaux nécessaires peuvent alors bénéficier d'une aide de l'État à hauteur de 80% des factures, sans conditions de ressources. Le Département et la CARA contribuent chacun à cet effort à hauteur de 5%.

La submersion marine, c'est quoi ?

Avec des pointes de vent de 137 km/h enregistrées à Royan, la tempête Xynthia a considérablement marqué le territoire et – plus largement – bouleversé la façon d'appréhender le littoral. La submersion marine compte depuis au rang des préoccupations et priorités dès lors qu'il convient d'aménager la CARA et ses communes membres. Ce phénomène, temporaire, est souvent démultiplié par la conjugaison

de vents forts, d'une dépression atmosphérique, de la pleine mer et d'une forte houle. La submersion marine se produit alors par le franchissement – le niveau moyen marin dépasse la crête d'un ouvrage – ou la surverse – les fortes vagues passent de façon répétée derrière l'ouvrage. Autre cas de figure : la rupture de l'ouvrage après l'apparition d'une brèche.



Le franchissement : le niveau moyen marin dépasse la crête de l'ouvrage.



La surverse : le déferlement des vagues crée des paquets de mer qui passent de manière répétée derrière l'ouvrage.



La rupture : une ou plusieurs brèches se forment dans l'ouvrage.



Le SCoT, clé de voûte de la planification

Les élus communautaires ont repris la révision du schéma de cohérence territorial (SCoT) et relancent, dans ce cadre, la concertation citoyenne. Ce document de planification met en cohérence et détermine les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacement ou encore d'environnement.

Comment limiter l'étalement urbain ? Comment accueillir une jeune population, créer des emplois pérennes sur l'année, adapter notre territoire au changement climatique ? Tels sont quelques-uns des enjeux de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), document de planification relevant du code de l'urbanisme. « Le SCoT est le document politique qui fixe la stratégie d'aménagement et de développement du territoire de la CARA à l'horizon 2040 », rappelle Patrick Marengo, maire de Royan et vice-président de la CARA en charge du SCoT. « Il s'agit de préparer notre territoire aux défis de demain », résume Vincent Barraud, président de la CARA.

Le SCoT doit être compatible avec le schéma régional et de développement durable (SRADDET) qui fixe pour les territoires littoraux

une réduction drastique de la consommation foncière pour les dix ans à venir tout en tendant vers le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050, conformément à la loi « Climat et résilience » de 2021. « C'est une véritable révolution culturelle qui nous attend, poursuit Patrick Marengo. Il nous faut donc tous repenser notre consommation de l'espace foncier avec, en particulier, un nouveau regard porté sur la restructuration de nos centres-bourgs et de nos centres-villes. Pour notre équipe SCoT, tout comme les 33 maires de la CARA, l'objectif est clair : disposer d'un SCoT arrêté à l'automne 2023 puis approuvé à l'automne 2024. Nous sommes sur la bonne voie. »

Concertation citoyenne. L'élaboration du SCoT constitue un moment d'échanges privilégié. Les élus travaillent en collaboration avec les services de l'Etat, la région Nouvelle Aquitaine, le département de la Charente-Maritime... mais également avec la population et les acteurs locaux.

« La participation aux travaux du SCoT est essentielle, insiste Vincent Barraud, pour que chacune et chacun d'entre nous puisse s'exprimer sur ces sujets clés qui feront notre cadre de vie de demain. » La concertation citoyenne est donc relancée !



Le SCoT, un projet co-construit



Concertation : venez contribuer !



VENEZ PARTICIPER :

Deux réunions publiques à **18h30**

- Lundi 27 mars au centre socio-culturel Georges Brassens à Saint-Sulpice-de-Royan
- Lundi 5 juin à Royan à la Maison des associations.



ÉCRIVEZ-NOUS

- Registre de concertation disponible à l'accueil de la CARA.
- Par courriel à l'adresse: scot@agglo-royan.fr



INFORMEZ-VOUS

- Articles dans Cara'mag tout au long de l'élaboration du SCoT.
- Pages internet dédiées au SCoT sur www.agglo-royan.fr/scot



VENEZ DÉCOUVRIR

Exposition sur le projet du territoire du 5 juin à fin novembre 2023, gratuite et ouverte à tous, au siège de la CARA, 107, avenue de Rochefort à Royan.



La CARA, pionnière dans la réutilisation des eaux usées traitées



À l'invitation de France Water Team et du bureau d'études Ecofilae, le service assainissement de la CARA a participé à une conférence sur la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) au carrefour de la gestion locale de l'eau de Rennes, salon de référence pour les professionnels de l'eau. Cédric Cibert, adjoint au chef de service assainissement, a présenté les nombreuses actions menées par la CARA en matière de réutilisation des eaux usées traitées, qui en font une pionnière et une référence nationale dans ce domaine. La REUT permet de valoriser les eaux usées traitées pour divers usages : arrosage d'espaces verts, irrigation agricole, arrosage de stades...

Elle vient en substitution de l'eau potable ou de prélèvements dans le milieu naturel, ce qui permet d'économiser la ressource et de valoriser des eaux usées. Depuis 1987, le golf de Royan est arrosé avec les eaux traitées de la station de Saint-Palais-sur-Mer (150 000 m³/an) située à proximité. Depuis 2009, le golf de la Palmyre et les espaces verts du Club Med sont arrosés avec les eaux traitées de Saint-Palais-sur-Mer ou des Mathes-La Palmyre (150 000 m³/an). « *Il ne faut donc pas s'offusquer si les greens de ces golfs sont bien verts, même en période de sécheresse* », prévient Cédric Cibert. Les services de la CARA travaillent actuellement sur

le projet de réutilisation des eaux de Cozes pour une agriculture de proximité (projet Recap), pour l'irrigation agricole de 100 hectares à partir des eaux de la station de Cozes (environ 100 000 m³/an). La première goutte devrait irriguer les champs en 2026. Ce dossier a été retenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre de l'appel à projets économie circulaire de l'eau. Le coût d'investissement est estimé à 2,1 millions d'euros HT.

Un autre projet de très grande ampleur est à l'étude : il concerne la réutilisation des eaux usées traitées des stations d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer et Les Mathes, avec un potentiel de 4 à 5 millions de mètres cubes par an, pour l'irrigation agricole dans le secteur de Sablonceaux-Saujon-Meursac. D'autres usages complémentaires seront recherchés comme l'arrosage de l'hippodrome Royan Atlantique ou des stades... Après la sécheresse au cours de l'été 2022, l'installation de bornes de puisage sur les stations de purification est également à l'étude. Ces bornes vertes permettraient de répondre aux besoins des communes pour l'arrosage ou le nettoyage de voirie.





© Alexandre Garcia

Inauguration de la résidence « Hortensias », le 20 septembre 2022 à Saint-Palais-sur-Mer : sur 25 maisons livrées par Nexity, 20 ont été réalisées pour Habitat 17, Office public de l'habitat de Charente-Maritime, pour des familles aux revenus modestes.

LOGEMENT :

La nécessité de répondre à tous les besoins

Le poids du logement est, de loin, le premier poste dans le budget des familles. « *Nous le constatons tous les jours, nous les élus : notre population connaît des difficultés croissantes à se loger, à trouver un logement à louer à prix abordable*, déplore Graziella Bordage, maire de Cozes et vice-présidente de la CARA en charge de l'urbanisme. *Il nous faut tous collectivement répondre à ce défi, en particulier pour les ménages à revenus moyens et pour les plus fragiles.* »

Depuis l'adoption du premier programme local de l'habitat (PLH), en 2008, une politique très active a été menée par les élus communautaires pour accélérer la construction de logements locatifs aidés. En quinze ans, l'intercommunalité a consacré 16,2 millions d'euros pour contribuer au financement de plus de 2 700 logements. « *En dépit de ces efforts réels, l'offre locative sociale reste peu élevée sur notre territoire, avec un taux de 4,2% par rapport aux résidences principales*, souligne Marie-Christine Peraudeau, maire d'Arvert et élue communautaire en charge de l'équilibre social de l'habitat. *Nous accusons un retard énorme. Sur les sept communes soumises à la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), aucune ne répond à l'obligation de proposer 25% de logements sociaux. Vaux-sur-Mer parvient à respecter le taux de rattrapage fixé tous les trois ans par l'Etat. Arvert, qui n'est concernée par la loi SRU que depuis 2022, aura plusieurs périodes triennales pour*

se conformer à la loi. » Plus récemment, la CARA s'est lancée dans un ambitieux programme d'intérêt général doté de 6 millions d'euros pour soutenir les travaux de rénovation énergétique chez les propriétaires privés. « *Nous agissons pour répondre aux différents besoins, en soutenant le développement d'une offre de logements diversifiée* », résume Graziella Bordage.

Les objectifs ainsi que les moyens de cette politique intercommunale vont faire l'objet d'un nouveau programme local de l'habitat, dont les élus communautaires ont acté le lancement le 15 décembre 2022. Ce document de planification traduira la politique de l'habitat de la CARA pour six ans afin de répondre aux besoins en logements et en hébergements. Le futur PLH aura également pour ambition de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, tout en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les communes et entre les quartiers d'une même commune. L'amélioration de la performance énergétique de l'habitat ainsi que l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées font également partie des priorités avancées par les élus.

Ce dossier dresse un bilan des actions menées jusqu'à présent. Il esquisse également les thèmes majeurs qui vont guider la politique communautaire de l'habitat au cours des six prochaines années.

Près de 3 000 logements financés en quinze ans

Depuis l'adoption d'un premier programme local de l'habitat en 2008, les élus de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique ont mené une politique très active en faveur du logement. Voici le bilan des principales actions réalisées.



- **Depuis 2010, 16,2 millions d'euros ont été versés par la CARA aux bailleurs sociaux pour soutenir la construction de 2742 logements locatifs aidés dans 17 communes.** La ville de Royan concentre 60% des logements sociaux. Six autres communes abritent 30% du parc social : Saujon, La Tremblade, Saint-Georges-de-Didonne, Les Mathes, Vaux-sur-Mer et Semussac. Ce parc s'est développé récemment : près d'un logement sur deux a été construit entre 2010 et 2017. Le loyer moyen s'élève à 6 €/m², soit un loyer mensuel charges comprises de 360 € pour un T2 de 45 m². Ce type de logement est accessible pour une personne seule qui dispose de revenus mensuels nets d'au moins 1 200 € ; 46% de ces logements sont occupés par des personnes seules et 52% par des ménages sans enfant. « *La demande n'a jamais été aussi forte*, souligne Graziella Bordage, vice-présidente de la CARA en charge de l'urbanisme. *Elle a augmenté de 43% en quatre ans, avec 2291 dossiers en attente pour 298 attributions réalisées en 2021. Deux demandeurs sur trois sont des résidents de la CARA. Nous ne le savons pas toujours, mais 73% des ménages locataires du parc privé sont éligibles au logement social, soit 7685 ménages alors que le parc locatif social compte 2073 logements.* »

- **Développement de l'accession à la propriété.** Entre 2013 et 2020, la CARA a aidé 218 ménages à accéder à la propriété, en leur versant une aide

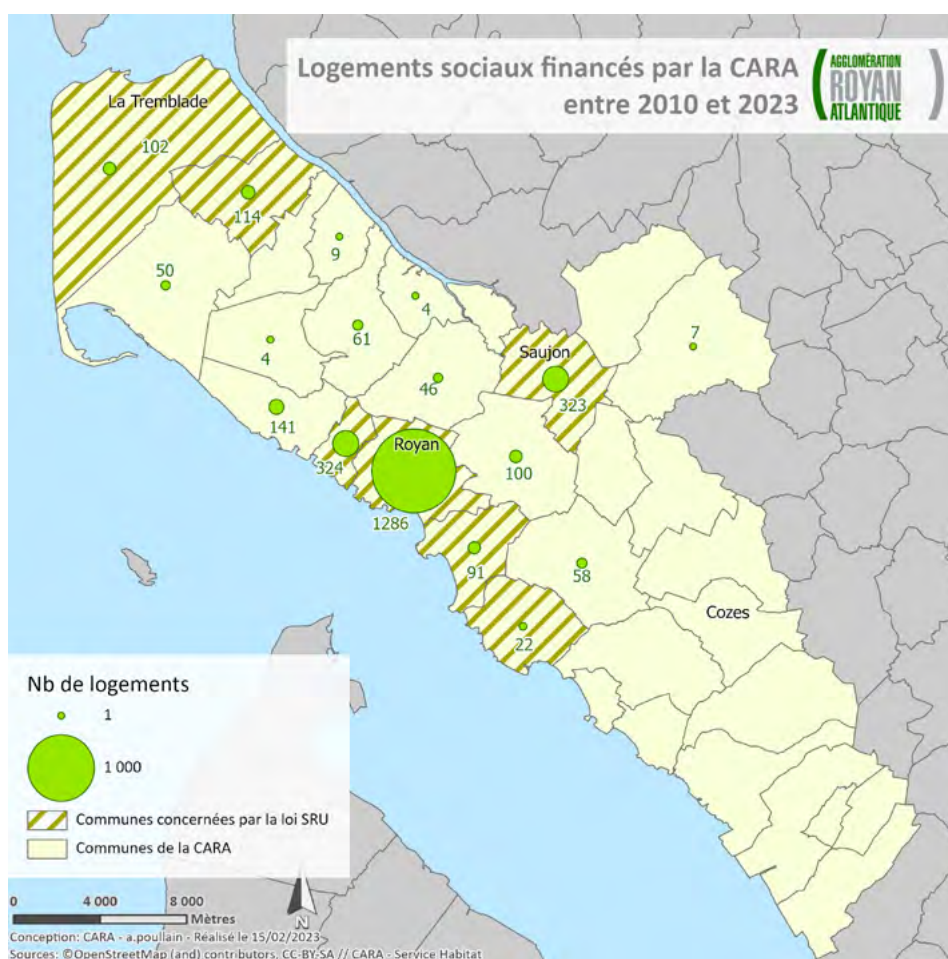
comprise entre 2500 et 4500 euros pour un budget total de 716 000 euros.

- **Création d'une plateforme de rénovation énergétique.** Après l'octroi d'aides en faveur des travaux de rénovation thermique et énergétique, la CARA a lancé au cours de l'hiver 2020 la plateforme de rénovation énergétique Cara Renov'. Celle-ci permet à de nombreux particuliers de bénéficier d'une expertise gratuite pour améliorer la performance énergétique de leur logement. Notre territoire compte en effet 44% de résidences secondaires et 80% de logements individuels souvent mal isolés : l'habitat y représente une source importante d'économies d'énergie. En deux ans, les énergéticiens de la CARA ont accompagné près de 3 000 personnes (1915 appels téléphoniques, 957 rendez-vous conseils et 34 visites à domicile). Depuis 2021, des subventions ont été accordées à 114 personnes pour 65 130 euros, afin d'encourager l'utilisation de matériaux biosourcés dans l'isolation des bâtiments, ainsi que le recours aux chaudières bois-énergie en remplacement de chaudières au fioul.



- **Lancement du programme d'intérêt général Cara Renov'.** Déjà présente sur l'amélioration énergétique des logements, la CARA a intégré à son dispositif Cara Renov' l'accompagnement et l'aménagement des logements précaires par le biais d'un programme d'intérêt général. Signé en septembre 2022 avec l'État, ce programme bénéficie de plus de six millions d'euros sur trois ans afin de réhabiliter 420 logements sur le territoire de la CARA. Il doit permettre, à l'échelle des 33 communes de la CARA, de diminuer les coûts et les charges liés à l'énergie dans le logement des ménages à revenus modestes, de permettre le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap ou encore de lutter contre l'habitat dégradé et indigne. Ce dispositif

s'adresse aux propriétaires qui occupent leur logement et qui envisagent d'y réaliser des travaux d'amélioration, sous conditions de revenus. Les propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover un logement locatif occupé ou remettre en état un bien immobilier vacant afin de le louer à l'année sont aussi concernés.



AVEC CARA RÉNOV', UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION

Vous êtes propriétaire d'un logement et vous avez un projet de rénovation (travaux d'adaptation à la vieillesse ou au handicap, rénovation énergétique, logement insalubre...)? Les conseillers de la plateforme de rénovation énergétique Cara Renov' vous accompagnent. Contactez-les au 05 46 22 19 36 ou par courriel : cararenov@agglo-royan.fr



Quelle politique de l'habitat pour le territoire ?

L'élaboration d'un nouveau programme local de l'habitat va permettre de planifier, sur une période de six ans, les orientations et les moyens déployés pour répondre aux différents besoins en logement. Face aux contraintes très fortes liées à la rareté et au prix élevé du foncier, les élus en charge du logement évoquent plusieurs pistes d'action.



Tous les élus en font le constat : l'attractivité du territoire, la rareté et le prix du foncier, ainsi que les fortes contraintes réglementaires, rendent parfois très difficile la construction de nouveaux logements aux loyers modérés sur le territoire. « Depuis près d'une décennie, Royan a fait de gros efforts en matière de logements sociaux, rappelle Bruno Jarroir, conseiller municipal de Royan délégué au logement. Nous sommes à 11,8%. La loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) en impose 25 %. Il nous en manque environ 1700 mais nous n'avons pas le foncier pour construire tous ces logements. » La situation n'est guère différente à La Tremblade, une commune lourdement carencée en logements sociaux. « Nous en avons près de 190 mais il en manque environ 480, déplore Gilles Cénéryni, adjoint au maire de La Tremblade chargé de l'urbanisme. Nous supportons de fait une pénalité financière de près de 260 000 euros. Notre commune est l'une des plus étendues de Charente-Maritime. Mais entre le massif forestier de la Coubre, la loi Littoral et les zones submersibles, nous cochons toutes les mauvaises cases et n'avons plus de foncier disponible. » Adoptée en 2021, la loi « Climat et résilience » impose par ailleurs aux communes de réduire fortement la consommation de terres et d'espaces naturels, avec un objectif de « zéro

artificialisation nette » des sols (ZAN) à l'horizon de 2050.

Réinvestir les centres-villes et centres-bourgs

Dans ce contexte tendu, les élus communautaires envisagent de réorienter les aides au logement versées par la CARA au profit de la réhabilitation du bâti existant. « Nous aurons à l'avenir de moins en moins de constructions aux abords des bourgs et les parcelles à bâtir seront plus petites, anticipe Graziella Bordage. Il nous faudra donc densifier le bâti dans les centres-bourgs et construire en priorité dans les dents creuses, c'est-à-dire sur les terrains encore vierges à proximité immédiate des autres habitations. Pour y parvenir, nous allons devoir quantifier le nombre de logements dans chaque commune et partager l'espace. » Entre la ville-centre et les communes périphériques, il y a un équilibre à trouver, rappelle Bruno Jarroir. « Aucune commune ne doit devenir la cité-dortoir des autres. Chacun doit faire son effort. Royan ne peut se défaire sur les communes environnantes, l'inverse est aussi vrai. »

Remettre sur le marché les logements vacants



Gilles Cénéryni, adjoint au maire de La Tremblade, devant l'ancienne gendarmerie, qui sera transformée en logements.

Pour récupérer des terrains disponibles, certaines communes, comme La Tremblade, lancent des déclarations d'utilité publique sur les biens en déshérence ou dans le cadre de successions au point mort. La CARA envisage de son côté de verser une aide aux propriétaires de logements vacants depuis plus de deux ans pour les inciter à relouer. Fiscaliser les logements vacants ou les résidences secondaires est également envisagé par de plus en plus d'élus. « La CARA compte 47% de résidences secondaires et un certain nombre d'entre elles sont fermées pratiquement toute l'année, relève Graziella Bordage.

Modifier la fiscalité pourrait être un levier. C'est une réflexion à mener, nous y arriverons vite. » « Ce sont des pistes de travail auxquelles nous réfléchissons », confirme Gilles Cénéry. « Royan compte plus de 40% de résidences secondaires. C'est une ville de près de 50 000 habitants, mais seulement 19 000 personnes y habitent réellement. Peut-être devrions-nous y loger d'abord ceux qui y travaillent ? », s'interroge Bruno Jarroir. Est-ce que la situation actuelle fait le bonheur des commerçants royannais ? Ce n'est pas dit. »

« Le territoire concentre un nombre trop élevé de résidences secondaires et de locations saisonnières, estime Marie-Christine Peraudeau, maire d'Arvert et conseillère communautaire déléguée au programme local de l'habitat. Les revenus locatifs qui en sont issus sont exonérés à hauteur de 50%, et même jusqu'à 71% pour les biens classés – dès une étoile – par certains organismes. Si les avantages fiscaux étaient aussi nombreux pour les locations à l'année, cela encouragerait les propriétaires et dégagerait davantage de logements sur le territoire. Il n'est pas normal qu'une personne ayant du travail dans le secteur soit obligée de s'expatrier à plusieurs dizaines de kilomètres pour travailler, faute de pouvoir se loger sur place. Il faut également réfléchir aux montants des loyers, trop élevés. C'est notre point noir. »

Développer le parc locatif social, y compris privé

Plusieurs mesures sont également envisagées pour rendre l'investissement locatif conventionné plus attractif. Un logement conventionné est un logement dont le propriétaire a passé une convention auprès de l'Agence nationale de l'habitat, avec des avantages possibles sur le plan fiscal. Ce dispositif répond à la nécessité de loger les familles à revenus modestes tout en apportant des garanties aux bailleurs. Rassurer et sécuriser davantage les propriétaires, c'est également ce que propose l'association Habitat et Humanisme, qui possède 42 logements en pays royannais et envisage d'en acquérir le double d'ici trois ans. « Nous prenons en charge des dossiers complexes notamment liés à des retraités touchant de petites pensions, des familles monoparentales, des saisonniers sédentaires, des jeunes, précise Monique Pasquet, responsable de l'antenne royannaise de l'association. Le foncier est rare et cher en pays

royannais, mais il faut construire davantage de logements sociaux et privilégier les petites unités de vie – 10 à 12 logements au maximum – qui permettent la mixité sociale. Nous souhaiterions aussi voir augmenter le parc de logements des propriétaires solidaires ». Ce dispositif leur permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu pouvant atteindre 65%. Les locataires bénéficient en échange de loyers moins élevés (30 à 40% de moins) et peuvent stabiliser leur situation personnelle et financière.

Les propriétaires ont surtout l'assurance de percevoir un loyer toute l'année, même en cas de vacance locative, et de bénéficier d'une garantie contre les dégradations. En pays royannais, 9 des 42 logements relèvent de ce dispositif. « Les propriétaires nous font confiance, ça se passe bien. »

Le Collectif pour l'habitat social en pays royannais défend de son côté le « permis de louer » instauré par la loi Alur en 2014. « Ce dispositif permet de lutter contre le mal-logement en instaurant une déclaration préalable à la mise en location, voire même une autorisation, explique Robert Olivier, membre du collectif. De nombreuses communes comme Cognac ou Niort ont déjà instauré ce permis de louer. En pays royannais, nous pourrions au moins l'expérimenter. »



Logements Job à Royan.

QU'EST-CE QU'UN PLH ?

Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique. À partir d'un diagnostic sur la situation du logement et l'estimation des besoins à venir, le PLH définit les objectifs de la politique intercommunale en matière d'habitat public et privé ainsi que les moyens d'intervention sur le parc existant, les constructions nouvelles et le logement des populations spécifiques. Il vise à répondre aux besoins en logement et hébergement, à favoriser la mixité sociale et à permettre une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Quand les employeurs s'engagent pour faciliter le logement des saisonniers

Environ 6000 travailleurs saisonniers sont employés chaque été en pays royanais. Un service « logement saisonnier » a été créé au sein de la Mission locale Royan Atlantique pour leur permettre de trouver un hébergement à moindre coût, grâce à l'engagement des employeurs et des hébergeurs.



Une trentaine d'employeurs ont bénéficié en 2022 de l'intervention de la Mission locale pour loger leurs saisonniers.

Voilà des années que Christian Lavigne s'inquiète des lacunes de l'hébergement des travailleurs saisonniers. « Depuis la crise sanitaire, la démotivation générale a aussi gagné le milieu de la restauration et de la gastronomie, déplore le président de l'association Saveurs d'ici, pour cuisine de chefs, qui regroupe une douzaine des meilleures tables du territoire. Depuis, Les cafés, hôtels et restaurants ont perdu 500 000 postes au niveau national. Il est donc indispensable, pour faire face à l'afflux touristique en été, d'avoir recours aux étudiants, de les accueillir dignement, en sachant que ces derniers sacrifient leurs vacances pour payer leurs études et gagner de l'argent frigo pour l'année à venir. » Grâce au travail mené depuis deux ans par la Mission locale, « des pistes sérieuses sont imminentes et vont augmenter l'offre en 2023 », se

réjouit M. Lavigne, qui salue la « prise de conscience » collective sur la nécessité de trouver des solutions d'hébergement pour les saisonniers.

Une première expérimentation menée au cours de l'été 2021 par la Mission locale a en effet permis à vingt-quatre jeunes travailleurs ou en formation de trouver un hébergement à un tarif préférentiel dans des appartements vacants de la résidence Le Logis, à Vaux-sur-Mer, et au camping de l'Étang à Mornac. Grâce à une aide de l'État, une chargée de mission a ensuite pu être recrutée à la Mission locale au sein d'un nouveau service dédié au logement saisonnier. Sa mission : solliciter les hébergeurs et convaincre les employeurs de cautionner leurs salariés. « Ce que nous leur proposons, c'est de réserver un hébergement dès le printemps pour qu'ils puissent faire apparaître la

possibilité de logement dans l'annonce de recrutement qu'ils passent, explique l'animatrice, Anne Grossin. En contrepartie, l'employeur s'engage à se porter garant auprès du bailleur. »

Au cours de l'été 2022, 63 salariés, âgés de 25 ans en moyenne et travaillant pour une trentaine d'employeurs, ont ainsi bénéficié de chambres chez l'habitant ou de places dans des campings, en mobil-homes, caravanes ou sous la tente. Chaque location a fait l'objet d'une convention entre le salarié, la Mission locale, le bailleur et l'employeur qui avait accepté de se porter garant. « Cela rassure les hébergeurs, relève Vincent Péron, le directeur de la Mission locale. Certains prennent la totalité du loyer en charge, d'autres se portent garant financièrement. » Présenté en décembre aux employeurs, le bilan de l'opération fait l'unanimité : « Cela nous a sauvé la mise, confie l'un d'eux. Si vous ne fournissez pas de logement, le « vrai saisonnier » qui arrive de la montagne va voir ailleurs. » Les sept campings impliqués sont tous prêts à repartir. « Certains envisagent même d'investir dans des structures en dur pour limiter l'hébergement sous tente, difficile pour les salariés », note Vincent Péron.



La CARA est propriétaire de 42 logements construits depuis 2005 à La Tremblade, Cozes et Semussac, offrant 84 places aux travailleurs saisonniers. La création d'un foyer pour les jeunes travailleurs est désormais à l'étude.

Vivre avec un loyer modéré

Près de 600 logements sociaux sont actuellement en construction sur le territoire de la CARA, qui viendront s'ajouter aux 2073 existants dans dix-huit communes. La plupart de ces logements aux loyers modérés sont récents, en phase avec les attentes des demandeurs : essentiellement des mineurs et jeunes majeurs (40%) mais aussi des retraités (15%), des personnes seules, des ménages sans enfants, des familles monoparentales, des actifs et d'autres à la recherche d'un emploi. Loin des préjugés, ces locataires sont comme 73% des habitants de la CARA, dont le niveau de revenus leur permet de prétendre à un logement social. Le photographe portraitiste Thibault Stipal est allé à leur rencontre.



Marine, 31 ans, est monitrice éducatrice dans un centre d'accueil pour jeunes en difficulté ou en situation de handicap à Saintes. Originnaire de Dordogne, Marine vit à Royan depuis 12 ans avec son fils Maélonge. Ils occupent un spacieux et agréable logement de 75 m² proche de la gare de Royan, idéalement situé à proximité des commerces et de la plage. Marine a occupé un logement d'urgence pendant un an et demi, avant que l'association Habitat et Humanisme ne l'aide à constituer un dossier de demande de logement social auprès du bailleur Noalis. Elle est ainsi devenue la première locataire de ce logement tout neuf qu'elle occupe depuis octobre 2020, et pour lequel elle débourse un loyer d'environ 650 euros charges comprises. Sportive, Marine pratique le basket à Royan à raison de deux entraînements et d'un match par semaine. Maélonge, quant à lui, est un futur artiste de cirque et s'entraîne chaque semaine au trapèze et à la boule d'équilibre.



Laetitia, 29 ans, Anthony et leurs trois enfants Nohan, Ezio et Thalia habitent depuis deux ans un logement neuf et bien isolé dans un nouveau quartier aménagé à l'est de Vaux-sur-Mer, près du marais de Pontaillac. Ils versent chaque mois 549 euros de loyer au bailleur Noalis, pour un appartement de 85 m² disposant de trois chambres et d'un petit jardin. « *On a signé tout de suite* », se souviennent Laëtitia et Anthony, qui ont quitté la région parisienne pour « *le climat et un autre cadre pour nos enfants* ». « *Ici, on peut tout faire à pied ou à vélo, nos enfants font du surf, du kayak et de la voile à l'école. C'est une autre vie, plus reposante. Avant, on habitait en face d'une gare, sans jardin, avec un loyer beaucoup plus élevé. On a d'abord cherché dans le privé, mais beaucoup de propriétaires n'acceptaient pas les enfants et les animaux.* » Laëtitia connaissait déjà bien la région, pour y avoir passé toutes ses vacances. Elle est aujourd'hui assistante maternelle. Son mari, technicien dans la fibre optique, engage une reconversion professionnelle pour devenir jardinier paysagiste. Impliqué dans la vie associative, il entraîne l'équipe des moins de huit ans au club de foot de la commune.



Isabelle, 43 ans, a été la première locataire à emménager au printemps dernier dans la nouvelle résidence « Hortensias » à Saint-Palais-sur-Mer, avec ses deux filles Wendy, 23 ans, et Lili-Rose, 10 ans. Elle loue à Habitat 17 un appartement de 60 m² avec un petit jardin pour 457 euros par mois. Il y a deux ans, Isabelle quittait le Loir-et-Cher pour « un nouveau départ » en Charente-Maritime, à Mirambeau d'abord, puis Cozes et Saint-Palais. Elle alterne les missions d'intérim en hiver, et vend en été les bagues, colliers et bracelets qu'elle fabrique au sein de sa micro-entreprise, Les bijoux d'Angelouloute.



Sonia, 43 ans, habite depuis 2016 un appartement au loyer modéré au centre-ville de Royan, face au château de Mons. Elle y vit avec ses deux filles, Loane, 18 ans, inscrite en classe préparatoire littéraire au lycée Henri IV de Paris, et Léna, 15 ans, en seconde au lycée Cordouan à Royan, qu'elle garde en alternance. « Je suis très bien tombée. L'appartement n'est pas très grand, mais il est idéalement situé pour tout faire à pied. J'ai un voisinage exceptionnel. Tout le monde est solidaire, il n'y a pas de bruit. J'ai de très bons rapports avec le bailleur, Erilia, très présent et à l'écoute. » Sonia est auto-entrepreneur dans l'événementiel. Elle a également travaillé comme éducatrice spécialisée pour les enfants souffrant de troubles psychiatriques. Elle règle 486 euros hors charges pour un trois pièces de 56m², accueillant et chaleureux. « Nous, les locataires des bailleurs sociaux, nous sommes des gens normaux, insiste-t-elle. On est propres, on a du travail, des enfants qui réussissent leurs études, des voisins avec qui on s'entend bien, comme 70% des Français qui gagnent moins de 5000 euros par mois. Le logement social, ce n'est plus ce que c'était. Les loyers modérés permettent à des gens qui travaillent de revenir dans les centres-villes, de refaire marcher les commerces. Arrêtons de croire que ce sont des logements réservés aux pauvres et aux gens qui ne travaillent pas, parce que c'est faux. Il faut faire changer les mentalités. »



Originaire d'Amiens, **Cédric, 25 ans**, est arrivé il y a quatre ans en pays royannais, où réside la famille de son ex-compagne. La séparation le laisse seul, loin de sa famille et avec un bébé à charge. « Une assistante sociale m'a aidé à trouver du travail comme serveur. » Son recrutement à la Brasserie de Saujon lui permet d'obtenir dans la foulée un logement dans l'un des nouveaux immeubles de la rue des Renards à Royan, un T3 loué 590 euros à Domofrance. « C'est top, lumineux, super propre et je n'ai jamais allumé le chauffage ! »



Joanna, 34 ans, est née à Royan. Elle travaille au lycée Cordouan et habite depuis un an un petit pavillon d'environ 70 m², près de la clinique Pasteur, avec son fils Christopher âgé de deux ans. Son loyer est actuellement de 631 euros versé à Domofrance. Elle a été la première locataire de ce logement neuf, qu'elle trouve bien agréable, en regrettant seulement l'absence de cuisine aménagée. Très occupée avec son fils, elle aime cependant aller à la piscine ou profiter de belles promenades au bord de la mer.



Michel, 71 ans, retraité, occupe depuis octobre 2020 un logement très lumineux de 51m² à deux pas du marché de Royan. Originaire de Sucy-en-Brie dans le Val-de-Marne et ancien conducteur routier, Michel a choisi Royan pour vivre sa retraite au bord de la mer. Il verse chaque mois à Habitat 17 un loyer de 380 euros charges comprises. Heureux dans la vie et dans son appartement, il entretient de bonnes relations avec ses voisins mais aussi avec le gardien et le personnel de ménage. Inscrit au CCAS et au Centre socio-culturel de Royan, il affectionne se balader en bord de mer, voyager, mais également aller au restaurant avec sa compagne et ses amis.

Entrepreneuriat : la CARA soigne ses jeunes pousses



La CARA a lancé en 2019 un parcours d'incubation permettant à de jeunes entrepreneurs de concrétiser leurs projets grâce à un suivi personnalisé. Sept porteurs de projet ont été sélectionnés pour la troisième édition de ce programme d'accompagnement.

Ils vont bénéficier pendant plusieurs mois de différents ateliers collectifs, de rendez-vous pour des

conseils individuels, d'interventions d'experts et d'un accès privilégié à un réseau de partenaires néo-aquitains. Avec l'appui du service développement économique de la CARA et dans le cadre privilégié du bâtiment Up ! Le Carré des Entrepreneurs à Royan, ils pourront partager leurs expériences, difficultés, doutes et réussites. Nous vous présentons ici leurs projets.

UNE OFFRE DE SERVICES UNIQUE POUR LES ENTREPRISES LOCALES

La CARA enrichit son offre de services à destination des entreprises du territoire en leur proposant un nouveau lieu dédié au développement de l'entrepreneuriat : Up ! Le Carré des Entrepreneurs®. Situé dans un immeuble récent au 27, chemin de la Garenne à Royan, celui-ci regroupe sur 260 m² et deux étages l'ensemble des services proposés à celles et ceux qui souhaitent créer ou développer leur activité : accueil des porteurs de projet, programme d'incubation, espace de coworking et pépinière d'entreprises. Ce nouvel espace est conçu pour faciliter le partage, l'innovation et l'émulation de ses utilisateurs en proposant un accompagnement à toutes les étapes du parcours entrepreneurial. Renseignements : pôle développement et attractivité territoriale de la CARA : 05 46 22 19 19.



Un service de livraison destiné aux producteurs locaux

Ingénieure agricole, **Agathe Bruys**, 37 ans, a été la cheville ouvrière de la création d'IEPR Services en 2022, une entreprise d'insertion proposant aux éleveurs et aux agriculteurs locaux de livrer leurs produits dans les cantines, restaurants, magasins spécialisés et grandes surfaces. Lancé au mois de mai avec une petite camionnette réfrigérée, ce nouveau service dessert déjà soixante-dix points de livraison dans tout le pays royannais, mais aussi sur l'île d'Oléron, à La Rochelle, Cognac ou Jonzac. « *L'intérêt de notre projet, c'est de faire gagner du temps aux producteurs, tout en leur permettant d'aller prospecter plus loin que ce qu'ils pouvaient faire seuls* », précise Agathe, coordinatrice logistique de cette entreprise d'insertion. À l'heure du premier bilan, la jeune femme participe au programme d'incubation de la CARA pour bénéficier « *d'une vision extérieure sur l'avancée de l'activité* ». « *La création d'une entreprise est un saut dans l'inconnu, évoque-t-elle. C'est un processus long. Il faut tout*



découvrir, apprendre beaucoup en peu de temps. Aujourd'hui, il s'agit de garder le cap tout en s'adaptant aux premiers résultats obtenus. »

- **IEPR-Services, 23 rue Saint-Exupéry à Saint-Sulpice-de-Royan. Agathe Bruys, 07 67 41 00 00 : a.bruys@initiative-emploi.fr**

Des parcours éducatifs pour les personnes en situation de handicap

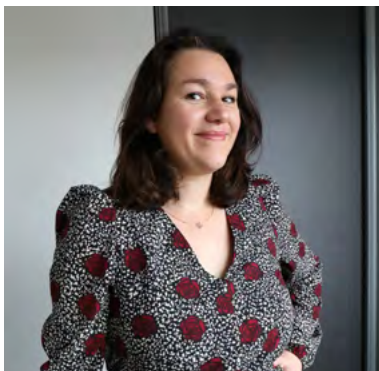
À 51 ans, **Pascal Weiss** a déjà une longue expérience professionnelle dans l'encadrement, comme éducateur de rue, animateur socio-sportif ou directeur de centre de loisirs. Depuis quatre ans, il développe une nouvelle activité de parcours ludo-éducatif pour les scolaires, au sein des accueils de loisirs et comités d'entreprises. Ce concept innovant s'organise sur un parcours LEARN-O balisé avec une auto-correction par ordinateur en respectant les quatre piliers de l'apprentissage : l'attention (issue de la motivation), l'engagement actif, le retour d'information et la consolidation. Sa jeune entreprise, Atam Sports, propose également des séances de biathlon loisir en combinant une initiation au tir avec visée infrarouge et course à pied. « *Il s'agit de matériel de haute technologie, sans danger, utilisé pour les mal-voyants aux jeux paralympiques* », indique-t-il. Son projet consiste désormais à développer ces deux activités pour les personnes en situation de



handicap et de sensibiliser par l'activité physique les structures partenaires sur le monde du handicap, de l'inclusion et des ressources sociétales adaptées.

- **Pascal Weiss : 06 61 29 91 41 atamsports@hotmail.fr**

Le bien-être au travail par l'aménagement de bureaux



© Alexandre Garcia

Ancienne salariée dans le secteur de la banque en région parisienne, **Judith Gandon**, 41 ans, est arrivée en Charente-Maritime en 2021 avec son mari. Son projet : développer un service d'aménagement de bureaux professionnels pour favoriser le bien-être au travail. « *Cela fait des années que je me forme sur les sciences humaines, la santé et la psychologie*, précise-t-elle. *Aujourd'hui, je compte mettre en*

application tout ce que j'ai appris et compris. Les employeurs ont pris conscience de l'importance de la qualité de vie au travail. On peut diminuer le stress, réduire l'absentéisme et favoriser la performance en travaillant sur l'agencement, la décoration et la circulation d'un espace professionnel. »

- **Judith Gandon : studiobayith@gmail.com**

Acteur professionnel dans la gestion des biodéchets

Julien Martin, 43 ans, agit depuis plusieurs années dans le domaine de la prévention des déchets. Après avoir créé le premier groupe local du réseau Zero Waste France : Zéro Déchet Pays Royannais, cet auto-entrepreneur dans la construction de charpentes métalliques envisage désormais de professionnaliser son activité jusqu'à maintenant bénévole, en proposant aux collectivités (mairies, écoles...), aux entreprises et aux ménages un accompagnement dans le domaine du compostage, des biodéchets et de la réduction du gaspillage alimentaire. « *Il peut s'agir de conseil, d'animation d'ateliers ou de la gestion d'un composteur sur un site professionnel – cantine, ehpad, restaurant, camping... - comme d'un composteur partagé dans un quartier ou une commune*, précise-t-il. *Je compte proposer du sur-mesure, en fonction des besoins, des envies et de la place disponible.* » Depuis le 1er janvier 2023, les professionnels qui produisent plus de 5 tonnes par an de biodéchets ont l'obligation de trier ces biodéchets et de les faire valoriser dans des filières adaptées (telles que le compostage ou la méthanisation). Cette obligation sera étendue à l'ensemble de la population sans seuil minimum à partir du 1^{er} janvier 2024. « *Chacun devra avoir sa solution pour trier à la source* », prévient Julien Martin, qui privilégie la gestion de proximité pour éviter le transport et utiliser la ressource – le compost – sur place.



• **Julien Martin** : mjlcpecomail.fr / 07 48 11 25 43

Une boutique d'impression 3D pour tous les secteurs d'activité



Les travaux sont en cours dans un local situé au 75, boulevard de l'Océan, à Vaux-sur-Mer. C'est là que **Mikaël Rousselot**, 41 ans, compte prochainement ouvrir sa boutique d'impression 3D pour les professionnels et les particuliers. Passionné par ce nouveau procédé de fabrication additive, Mikaël Rousselot s'est formé pour en apprendre toutes les techniques, de la conception à la réalisation. « *L'impression 3D permet de fabriquer des pièces uniques ou en série pour tous les secteurs d'activité, du médical à l'aéronautique en passant par la décoration* », énumère-t-il. Il utilise pour cela des filaments, de la résine et de la poudre polymère et prévoit même d'imprimer du métal par la suite, ce qui permet de concevoir des pièces articulées d'un seul tenant, sans maillon. « *Comme c'est ma première entreprise, le programme d'incubation m'accompagne pour débiter l'activité, obtenir des informations, établir la tarification, s'assurer que l'on fait les choses correctement.* »

• **Mikaël Rousselot** : mikael.rousselot@live.fr / 06 35 38 79 60.

Organisateur d'événements musicaux sur le territoire

Arnaud Fenioux, 37 ans, ingénieur réseaux de formation, a travaillé pour différents fournisseurs d'accès à Internet. Le covid et la naissance de sa fille l'ont incité à vouloir vivre de sa passion pour la musique électronique et l'organisation de concerts. Il est ainsi l'initiateur, en juin dernier, d'un premier festival de musiques électroniques à Meschers-sur-Gironde, où il a grandi et vit toujours. Porté par l'association Les Sonorités Diatoniques, une nouvelle édition aura lieu sur la plage des Vergnes, du 26 au 28 mai, sous le nom « Les Sables électroniques ». Dès 14 heures, des ateliers ouverts à tous permettront au public de monter sur scène pour rencontrer les artistes. Avec son entreprise, Arnaud Fenioux souhaite « *créer des événements à taille humaine* », comme l'organisation de concerts debout dans des salles municipales ou des bars, pour faire découvrir les jeunes talents de la scène locale.



• **Arnaud Fenioux** : arnaud@afenioux.fr / 06 08 11 52 69.

Deux maraîchers bio en rodage à l'espace-test agricole

La CARA a inauguré en juin 2022 un espace-test agricole dédié au maraîchage biologique, dans une ancienne exploitation horticole de 4 hectares au Chay. Le test d'activité consiste à mettre à la disposition de porteurs de projets un lieu et des moyens de production, un cadre juridique spécifique et un accompagnement personnalisé avec des formations aux techniques de culture en bio et à la gestion d'entreprise. Deux jeunes maraîchers viennent d'y débiter leur nouvelle activité.

Six mois après son inauguration, l'espace-test agricole affiche complet. **Valentin Agbo Aclozo**, 25 ans, a intégré le lieu-test en août 2022, pour y développer son activité de maraîchage bio. Originaire de Gironde, Valentin se destinait au journalisme avant d'aller travailler deux ans en Australie, avec l'envie de « travailler la terre et faire quelque chose de [ses] mains ».

De retour en France après avoir planté des arbres dans le bush australien, il passe un BTS et entre en apprentissage sur l'exploitation du lycée horticole du Petit Chadignac à Saintes. Sa candidature est retenue pour intégrer l'espace-test, où il cultive désormais 33 variétés de fruits et légumes de saison sur deux hectares. « Nous disposons ici de tout l'espace et du matériel pour se faire la main, reconnaît-il. Le test d'activité dure deux ans, un laps de temps pour trouver des terres, créer mon entreprise, développer mon projet et ma clientèle. »

Valentin Agbo Aclozo a été rejoint en décembre par **Gwenaëlle Mertz**, 37 ans, qui dispose déjà d'une bonne expérience de la terre pour mener à bien son propre projet. Diplômée du supérieur en économie, spécialisée dans l'agriculture des pays en développement,



elle a d'abord travaillé comme animatrice pour la Confédération paysanne dans l'Ain et en Charente-Maritime, d'où elle est originaire. Après des années d'enseignement à l'étranger, elle s'est aussi formée au maraîchage bio comme ouvrière agricole au sein du Domaine Coussot à Corme-Écluse. « Cela fait longtemps que j'ai un projet d'installation, confie-t-elle. Mais il faut un petit capital et un peu d'expérience avant de se lancer... L'espace-test permet de prendre son temps, de tester l'activité et ses débouchés pour s'installer de manière progressive. » Gwenaëlle produira également une trentaine de légumes de saison, qui seront proposés à la vente sur un marché du territoire.

Elle compte offrir des légumes à toutes les saisons, y compris en hiver, où ils sont plus difficiles à trouver en bio, d'où son nom : Le potager des quatre saisons.



© Alexandre Garcia



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : L'Europe investit dans les zones rurales.

Praline et Bergamote : pour l'amour du sucre



Claire Boyer et Robin Sandt aiment travailler les grands classiques de la pâtisserie. Le laboratoire est vitré pour assister à la confection des produits. Les patrons continuent de faire de la vente pour rester au contact de la clientèle.

Claire Boyer et Robin Sandt, pâtisseries chocolatiers à La Tremblade, ont remporté le prix « jeune entreprise » lors des Trophées de l'artisanat remis par la Chambre des métiers. Une reconnaissance de leurs pairs.

Leur boutique est idéalement située face au port flambant neuf de La Tremblade. Un emplacement qui a compté quand ces deux jeunes artisans ont quitté le salariat dans une grosse structure de La Baule pour tenter l'aventure de l'entreprise. « *Quand nous nous sommes installés, le port était en travaux mais nous savions que ce serait porteur* », explique Robin Sandt. « *Nous nous sommes rendus compte aussi qu'à La Tremblade, les gens font leurs courses tous les jours, vont au marché. Idéal pour un commerce alimentaire comme le nôtre.* »

Deux vocations. Après les lourds travaux de rénovation de l'ancienne pâtisserie Les Routes du sud, effectués en grande partie par eux-mêmes, Claire Boyer et Robin Sandt se sont attelés à gagner la confiance des Trembladais. Dix-huit mois après l'ouverture, c'est chose

faite. « *Ceux qui étaient un peu froids au début, sont aujourd'hui nos meilleurs clients* », se félicite Claire Boyer. Il est en effet bien difficile de rester insensible aux pâtisseries, viennoiseries, chocolats, glaces et macarons qui trônent dans les vitrines de Praline et Bergamote. Des petits miracles quotidiens concoctés par ces deux passionnés. Robin Sandt, diplômé de l'École hôtelière, s'est tourné vers la pâtisserie « *pour l'amour du sucre* ». Claire Boyer le dit tout net : « *C'était une évidence pour moi, je n'ai jamais pensé à autre chose* ». Tous les deux sont titulaires d'un CAP, d'un brevet technique des métiers et d'une mention en pâtisserie. « *Je ne suis pas que la femme du pâtissier, j'ai tous mes diplômes aussi* », sourit la jeune professionnelle. Une idée reçue que le couple combat quotidiennement. Comme ils se battent aussi sur le front de la qualité des produits. « *Ici, nous*

faisons tout de A à Z, précise Robin Sandt. Et nous travaillons dans un laboratoire vitré à la vue de tous. Les clients aiment bien voir la fabrication. »

Le trophée de toute une équipe.

Quand ils ont reçu cet automne le prix « jeune entreprise » des Trophées de l'artisanat organisés par la Chambre des métiers et « Sud Ouest », ils ont pensé très fort à leur équipe : Ilyana et Antoine, les apprentis, Mélanie, la vendeuse et Steven, le pâtissier. « *Ce prix c'est aussi le leur* », conclut Robin Sandt, avant d'ajouter dans un sourire : « *Nous ne sommes pas faciles tous les jours avec eux, nous sommes très à cheval sur l'hygiène et le gaspillage...* » Enfin, pour ceux qui se demandent pourquoi ce nouveau temple de la gourmandise s'appelle Praline et Bergamote, c'est un rappel des spécialités régionales des deux propriétaires : Lyon pour Robin et Nancy pour Claire. Des bases sucrées que l'on retrouve dans nombre de leurs créations, comme une fidélité à leurs racines...

Saujon, territoire en vitalisation



À Saujon, un plan guide et un périmètre pour préserver l'attractivité commerciale. La réhabilitation d'une friche urbaine projetée en maison de la Seudre.

Les élus communautaires ont voté le 18 novembre 2022 une convention cadre entre l'État, la CARA, la ville de Saujon et la banque des territoires. Objectif : soutenir la petite ville de demain dans son développement sur les cinq prochaines années. Focus sur une mission ambitieuse, nécessaire et surtout collective.

Le vent de l'avenir souffle sur la station thermale. Depuis près de vingt ans, la commune fait la part belle au développement durable et à l'essor des loisirs. Une attractivité pourtant rattrapée ces dernières années par une réalité, celle des charges de centralité supportées par la ville, proposant des services et des équipements publics aux populations de son bassin de vie. Retenue parmi une vingtaine de communes du département au sein du dispositif Petites villes de demain (PVD), Saujon retrouve aujourd'hui la capacité de faire face aux défis économiques, numériques et démographiques, par le déploiement d'actions innovantes au cœur de son territoire. Dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) et en partenariat avec la CARA, Saujon bénéficie désormais d'outils juridiques et structurels pour répondre à ses objectifs de développement raisonné, préservant ses ressources naturelles et patrimoniales.

Une petite ville où il fait bon entreprendre.

Bien accompagnée, Saujon va être en capacité d'obtenir l'ingénierie et les financements nécessaires à ses ambitions. Vincent Barraud, président de la CARA, suit avec intérêt les potentialités de Saujon telle « une porte d'entrée qui va briller pour l'ensemble du territoire ». Conscient de l'opportunité offerte à sa commune, le maire Pascal Ferchaud souligne que « *ce programme vient d'apporter une structuration des projets portés par la municipalité qui allait déjà dans le sens du développement de la ville. Mieux un catalyseur, une démarche partenariale appréciée*

et appréciable qui vient conforter la devise de la commune, dynamisme et équilibre ». Urbaniste de formation, recruté il y a un an comme chargé de mission du programme saujonais, Alexandre Boucrot poursuit le travail engagé en mettant en relation des porteurs de projets avec les principaux organismes locaux, aux côtés de Claire Bouffard, manager de commerce. Preuve que la dynamique de projets ne fait que débiter dans la deuxième ville de la communauté d'agglomération.

Trente actions pour repenser la commune. Rénover le parc de logements, aller à la reconquête de friches urbaines en habitats inclusifs intergénérationnels constitue un travail de fond. Ainsi, l'offre d'habitat social est complètement repensée en centre-ville. La dynamisation du marché couvert est l'un des projets phares du volet consacré au commerce. Les objectifs affichés sont également de valoriser les patrimoines culturel et fluvial, notamment en créant une maison dédiée à la Seudre, à proximité immédiate d'une aire de loisirs de la Lande en constant développement. Dans un horizon proche, des créations de tiers-lieu, de ferme photovoltaïque, d'un réseau cyclable complet ou encore d'un réseau de chaleur mutualisé devraient contribuer à la transition énergétique souhaitée par la ville.



Le 13 décembre, l'opération de revitalisation du territoire, dite l'ORT, contractualisant avec l'Etat, la CARA, le département de la Charente-Maritime et la Banque des territoires, a été signée pour les cinq années à venir.

© Alexandre Garcia



Le Codev, un laboratoire d'idées au service des élus

Organe consultatif et apolitique, le conseil de développement Royan atlantique (Codev) est une assemblée de citoyens, qui participent à la réflexion sur les grands enjeux de développement et d'aménagement du territoire. Les personnes intéressées peuvent rejoindre le Codev et contribuer à ses travaux sur la vie associative, la jeunesse, l'attractivité économique ou la gestion de l'eau.

Créés par la loi Voynet de 1999, les conseils de développement sont des instances de démocratie participative, composées de citoyens et d'acteurs du territoire qui œuvrent auprès des élus communautaires. « *Ce sont des lieux de réflexion prospective pour enrichir les projets de territoire*, résume André Dujarric de Lagarde, président du Codev Royan Atlantique. *Nous sommes une force de proposition, un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun...* » Obligatoires pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, les conseils de développement sont constitués de membres bénévoles, représentants des milieux économiques, de la vie sociale, culturelle et sportive, d'habitants-usagers. Ils s'organisent librement, travaillent sur saisine des élus

communautaires ou sur auto-saisine. Reconstitué en 2021, le Codev de la CARA est actuellement composé de 21 personnes de différents horizons, actifs et retraités, venant du secteur privé et du secteur public. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute question relative au territoire composé des 33 communes de la CARA.

Cette assemblée de citoyens mène ses travaux sous la forme de six ateliers thématiques, auxquels des personnes extérieures peuvent aussi participer. « *Nous avons quatre ateliers en cours sur la jeunesse, la vie associative, l'évolution économique et les problématiques de l'eau*, précise André Dujarric de Lagarde. *Des réflexions sont également engagées sur l'évolution des centres villes, l'énergie et l'accès aux services.* »

En 2022, **trois enquêtes** ont été réalisées sur la jeunesse, les associations et les risques liés à l'eau. « *Nous travaillons actuellement à l'analyse des réponses avec l'objectif de présenter un rapport et des propositions au conseil communautaire avant l'été*, poursuit André Dujarric de Lagarde, qui remercie tous les contributeurs. *Plus de 300 associations ont participé ! Après une première restitution, nous poursuivrons avec une enquête sur le ressenti des maires de l'agglomération concernant la vie associative sur leur territoire. L'enquête concernant la perception des risques liés à l'eau a fait l'objet d'un premier volet sur le risque de pénurie d'eau. Nous lançons maintenant le second volet concernant le risque de submersion.* » Chacun peut répondre directement au questionnaire de ce second volet en scannant le QR code ou en ligne. [.sur http://fr.surveymonkey.com/r/codev2023-eau](http://fr.surveymonkey.com/r/codev2023-eau).



COMMENT PARTICIPER AUX TRAVAUX DU CODEV ?

Le Codev recherche des personnes intéressées pour participer à ses ateliers, sans distinction d'âge ni de sexe, essentiellement dans le sud du territoire actuellement sous représenté. La seule contrainte est de ne pas être titulaire d'un mandat électif. Il suffit pour cela de remplir le formulaire de contact sur le site www.codev-royan-atlantique.fr, où sont regroupés tous les travaux en cours et passés du Codev.



Les rendez-vous du printemps

Retrouvez toutes ces manifestations sur le site de votre commune ou sur www.royanatlantique.fr.

PÂQUES

Breuillet

D 9 avril : Chasse aux œufs, 10h, Parc de Loisirs.

Les Mathes-La Palmyre

L 10 avril : Fêtes de Pâques. 10h-13h chasse aux œufs. Scène de la Pinède La Palmyre.

Médias

10 avril : Chasse aux œufs, 10h-12h. Départ place de la mairie.

Saint-Georges-de-Didonne

D 9 avril : Chasse aux œufs. 15h.

M 12 avril : Ateliers créatifs de Pâques, de 6 à 12 ans. Sur réservation. 15h Place de Verdun (place de l'église).

Saint-Sulpice-de-Royan

S 8 avril : Chasse aux œufs, par la commission animation. Aire de loisirs, à partir de 14h.

Vaux-sur-Mer

D 9 avril : Chasse aux Œufs pour pirates et filibustiers. Gratuit. De 9h30 à 11h parc de la mairie et salle Equinoxe.

BROCHANTES/MARCHÉS

Arvert

S 25 & D 26 mars : Salon Habitat et Jardin. 10h Salles des Fêtes.

D 9 avril : Les Vieux volants. La Halle d'Arvert.

D 14 mai : Les Vieux volants. La Halle d'Arvert.

D 11 juin : Les Vieux volants. La Halle d'Arvert.

Barzan

J 18 mai : Brocante vide-grenier et marché fermier. 9h.

Breuillet

L 8 mai : Troc/Plante. 10h-17h, Place J-N de Lipkowski.

Chaillevette

L 8 mai : Brocante La Santonine.

17 juin : 3^{ème} Brocante vide-grenier. Association humanitaire Récup'Mada, au profit des populations défavorisées de Madagascar. 9h-18h au port. Résa jusqu'au 5 mai.

Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet

23 avril : Brocante Fête des jardiniers sur le port toute la journée.

Cozes

S 29 et D 30 avril : Brocante organisée par la Paroisse Notre Dame de l'Estuaire. Vente de livres, vêtements, objets, linges de maison, petits meubles au profit de la paroisse. 9h-18h Logis de Sorlut.

Épargnes

D 14 mai : Bourse aux plantes. Apportez, échangez ou venez chercher graines, plants, boutures, conseils. Animation gratuite : comment faire ses graines. Salle des fêtes, place de la mairie.

Étaules

Du 18 au 20 mars : Marché gourmand italien. Dans le cadre des Féeries vénitiennes.

D 26 mars : Bourse d'échanges association Nacre et Sel. Salle municipale. De 14h30 à 17h.

29 & 30 avril : Expo artisanale club de l'Age d'or. Créations, produits

régionaux. 10h-18h. Salle omnisports.

L 8 mai : 20^{ème} grande brocante et vide greniers Terre et mer. 8h-18h. Chemin de Sable.

D 25 juin : Echange BLE Nacre et sel (salle municipale). SEL = système d'échanges local.

La Tremblade/Ronce-les-Bains

M 29 et J 30 mars : 48^{ème} Salon de la conchyliculture et des cultures marines. Place Brochard Ronce.

D 9 avril : Brocante des Restos du Cœur. Parking du Foyer Culturel

12, 19, 26 avril et 3 mai : Antiquités brocante collections. 8h-18h Quai d'honneur.

S 29, D 30 avril et L 1^{er} mai : Salon des plantes et des saveurs. Place du marché Ronce.

Les Mathes-La Palmyre

Vendredis matin : Marché des Mathes.

À partir du 2 avril : Marché La Palmyre. Les mercredi et dimanche + lundi Pâques et lundi Pentecôte.

J 18 mai : Vide-grenier par le comité des fêtes. Les Mathes centre bourg.

V 19 Mai : Marché Nocturne La Palmyre.

Médias

7 mai : Brocante, organisée par Médias animation, centre-bourg.

21 mai : Marché des saveurs. De 10h à 18h sur la place Charles de Gaulle.

Meschers-sur-Gironde

S 25 mars : Bourse aux vêtements + puériculture. CSC Arc en ciel. La Passerelle.

D 10 avril : Brocante. Organisé par l'AUPM. 8h30-18h, Port.

S 6 & D 7 mai : Salon du bien-être. Association Salon du Bien-être. La Passerelle.

L 8 mai : Brocante. Organisé par FC2M. 6h/19h, Port.

D 4 juin : Brocante. Organisé par l'APE les Petits Carrelets. Port.

Royan

J 16 mars : Vide-grenier. 8h bd Briand.

S 25 mars : Forum de l'emploi saisonnier. 14h rue H. Dunant.

S 8 avril : Brocante vide-grenier. 8h av E. Zola.

22 & 23 avril : 28^e Bourse des collectionneurs. Club philatélique Royan. Au gymnase Pelletan.

28-29-30 avril : Braderie Paroissiale annuelle, vêtements, linge, chaussures et accessoires. À partir d'1 €. Arcades et parvis de Notre-Dame. 9h-18h.

29 avril : 2^e Foire aux plantes et produits du terroir. 9h-18h Centre protestant, rue Eugène Pelletan. Vente de plantes, grand choix de rosiers, plants de légumes et de fleurs, vente de produits issus de l'artisanat alimentaires ou décoratifs.

Saujon

1^{er} avril : 10^e Salon livre jeunesse. 9h30 à 18h, salle Carnot.

1^{er} avril : Bourse aux plantes des Batégails de Saintonge, 10h-17h, salle Richelieu.

7 mai : Vide greniers du Judo club, la Taillée.

14 mai : Vide greniers du Cyclo Club, la Taillée.

21 mai : Vide greniers des Marcassins, la Taillée.

28 mai : Vide greniers de Dances fitness et bien-être, la Taillée.

4 juin : Vide greniers du FCPE, la Taillée.

11 juin : Vide greniers de Mini Plumes, la Taillée.

Semussac

9 avril : Brocante de Pâques. Asso Team Littoral Tout Terrain. Place du Champ de foire.

18 mai : Brocante Foot. Place du Champ de foire.

28 mai : Brocante Boulistes. Place du Champ de foire.

Saint-Georges-de-Didonne

19 mars : Brocante de Printemps. 8h.

Saint-Palais-sur-Mer

D 26 mars : Bourse à l'enfance Drôles de parents. 9h30-17h. Salle des fêtes.

Vaux-sur-Mer

23 avril : 7^e Brocante départementale des Restos du Cœur. Parc des sports. 7h-18h

S 29 avril : Stand Fêtes Romanes. 10h30 marché.

Du 18 au 20 mai : Salon des Vignerons indépendants Nvelle Aquitaine. Salle de l'Atelier.

S 3 & D 4 juin : Puces de Couturières et des loisirs créatifs. Salle de l'Atelier - Entrée gratuite.

SPORT

Cozes

D 26 mars : Course nature. 15 km des Garennes. Footing Club de Cozes. Départ 9h30 jardin public.

8 avril : Tournoi foot de Pâques. Stade Cozes. GJSE - AS Cozes.

23 avril : Duathlon. 14h Ecole élémentaire. Footing Club de Cozes.

La Tremblade/Ronce-les-Bains

13 mai : Triathlon du Galon d'or. Départ 12h30 Plage du Galon d'Or. Inscriptions : www.chronom.org.

Les Mathes-La Palmyre

D 28 mai : Course La Frappandingue. Epreuve déjantée avec une quarantaine d'obstacles. 2 parcours au choix d'environ 6 et 12km.

Meschers-sur-Gironde

Du S 29 avril au L 1^{er} mai : Régates Interligue Catamaran. Seule régaté avant le championnat de France. Organisé par le Cercle Nautique. Plage des Nonnes.

Royan

Du 19 au 25 mars : Tir à l'arc compétition CD17. 7h, 61 bis rue P. Doumer.

S 25 & D 26 mars : Squash, championnats de Ligue Nvelle Aquitaine. 10 rue H. Dunant.

Saint-Georges-de-Didonne

S 27 mai : 5^e Trophée de la ville billard Français. Avec les meilleurs joueurs nationaux de la région

Nvelle-Aquitaine. 9h-18h Complexe Colette Besson. Entrée gratuite.

Saint-Palais-sur-Mer

D 9 avril : Course du Pont du diable.

Saint-Sulpice-de-Royan

Du 3 au 8 avril : 2^e Semaine olympique et paralympique. Dans le cadre de son label Terre de jeux 2024 : promouvoir le sport chez les jeunes. Programme détaillé sur le site internet et la page Facebook de la commune.

Saujon

1^{er} avr : 6^e trophée de danse de Charente-Maritime, 10h-20h30, la Salicornie.

20 mai : Championnat du monde des joëlette, départ la Salicornie.

3 juin : Seud'Raid, 15h, Port de Ribérou.

Semussac

22 & 23 avril : Stage Arts Martiaux. Licenciés. Dojo.

6 & 7 mai : Stage Arts Martiaux. Licenciés. Dojo.

4 juin : Stage Self Défense. Adultes licenciés ou non. 9h-13h30. Renseignements en mairie. Dojo.

Du 12 au 25 juin : Tournoi annuel de tennis. Terrain de tennis.

Marathon Royan Côte de Beauté : 26 & 27 mai Marathon Royan U Côte de Beauté : vendredi 26 et samedi 27 mai entre Royan, Vaux-sur-Mer et St-Georges. 3 courses adultes : Marathon, Semi-Marathon et 10km. 5 courses enfants le vendredi soir. Les courses enfants 4-15 ans : vendredi soir 18h30 le long du front de mer à Royan. Départ le samedi matin Charles de Gaulle à Royan entre 7h30 et 8h55. Podiums entre 10h30 et 13h pour les derniers. Repas d'après-course festif.

NATURE & LOISIRS PLEIN AIR

Breuillet

3 juin : 5^{ème} Marche Gourmande par l'Ensemble Vocal Grains de Phonie de Breuillet. Départ 18h Stade. 9 km environ avec étapes. Page Facebook : Grains de Phonie Breuillet.

D 11 juin : Rallye Touristique.

Boutenac-Touvent

D 2 avril : Randonnée pédestre et repas. 8h30.

Cozes

14 mai : Fête de l'écotourisme Label Station Verte + marche gourmande en soirée.

20 mai : Concours de pétanque en doublette formée. La Boule Cozilonne. 14h30 Logis de Sorlut.

Épargnes

D 14 mai : Balade d'environ 7 kms, gratuite. Départ 9h30.

S 3 juin : Marche gourmande. Rdv domaine de l'Estuaire au lieu-dit les Alluons. Semi-nocturne 4 circuits : 2 kms, 4 kms, 7 kms et 9 kms. Départ entre 18h et 19h30. Payant.

Événements nautiques soutenus par la CARA :

COUPE DE FRANCE DE BODYBOARD : 15 et 16 avril (report éventuel selon météo 29 et 30

avril). Plage de la côte Sauvage La Tremblade. (Bodyboard, DropKnee). Comité Charente-Maritime de Surf - www.surfingcharentes.com

INTERLIGUE CATAMARAN : S 29, D 30 avril et L 1^{er} mai. Plage des Nonnes Meschers-sur-Gironde. Cercle Nautique de Meschers - www.cercle-nautique-meschers.fr

PINK SAILING : S 3 et D 4 juin. La Palmyre. Découverte et initiation aux activités nautiques, événement 100 % filles. Base nautique de La Palmyre - www.pink-sailing.fr.

EXTREME CORDOUAN : S 17 et D 18 juin. Saint-Georges de Didonne. Compétition longue distance direction le Phare Cordouan en kite, planche à voile foil, kayak, pirogue, moth. Saint Georges Voiles - extremeCordouan.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE LONGUE DISTANCE PADDLE BOARD, 2KM SABLE : S 24 juin. La Palmyre. Association Sauvetage et Secourisme Royan Atlantique.

Étaules

S 24 juin : Rando gourmande organisée par Terre et Mer.

L'Éguille-sur-Seudre

M 18, 25 avril + 2, 23 mai + 6 juin : Balade à vélo sensorielle de la claire à l'huitres. 14h30.

La Tremblade

J 20 et 27 avril, 4 mai et 8 juin : Balade commentée port ostréicole et dégustation cabane. 10h11h30. Rdv pont noir Boulevard Letellé.

Les Mathes-La Palmyre

3 & 4 juin : Pink Sailing, par la Base Nautique de La Palmyre. Événement 100 % féminin. Une dizaine d'activités : funboat, paddle, planche à voile, wing.

Pays Royonnais

A partir du 2 avril : Courses hippiques, hippodrome Royan atlantique. Les Mathes-La Palmyre.

Royan

S 22 avril : Journée portes ouvertes aux serres municipales. 9h route de Maisonfort.

Saint-Augustin

M 11 et 25 avril + M 2 mai : Balade à vélo entre forêt et marais. 10h-12h.

Saint-Georges-de-Didonne

S 27 & D 28 mai : Fête de la Nature. 14h.

Saint-Palais-sur-Mer

M 29 mars : Action Estran, nettoyage manuel de la plage. 14h30 Plage du Platun.

S 8 et D 9 avril : Course d'orientation place du Commerce, séance sport et bien-être, initiations athlétisme, marche nordique et biathlon plage du Bureau.

V 26 et S 27 mai : St-Palais fête sa Nature. Film documentaire, parcours de jeu familial, activités nautiques, marché local, espace de restauration, concert et soirée dansante. Parc Raymond Vignes.

S 3 juin : Randonnée gourmande, par le Rotary Club de Royan. Départs entre 17h30 et 20h Parc Raymond Vignes.

Journée internationale des forêts : 22 mars. Public familial, enfants 6-12 ans. Journée gratuite, pour découvrir les rôles de la forêt, animations ludiques, accompagnées de garde forestier de l'ONF et d'agents de la CARA. 9h15-12h30 / 13h30-17h30. Maison des associations, salle Vasco

de Gama 13 rue des écoles à St Palais-sur-Mer. www.journee-internationale-des-forets.fr

Saujon

18 mars : Visite de la passe à civelles, 10h30 Port de Ribérou.

26 mars : 25° descente de la Seudre en nage avec palme et en combinaison, Royan Océan Club de Plongée. Départ 10h30 Auberge du Moulin.

1^{er} mai : Vide greniers du GASS, la Taillée.

Semussac

12 mai : Concours de pétanque. Terrain boulistes.

Vaux-sur-Mer

S 3 juin : Fête de la Nature, animations gratuites. Parc de la mairie 12h-18h.

S 10 juin : Rassemblement de marche nordique des clubs de la Région. 10h-12h, parc de la mairie.

Sorties et animations nature au Parc de l'Estuaire **Ouverture le 1^{er} avril :** du mercredi au dimanche de 14h à 18h. En accès libre et gratuit ; sentier forestier (sentier connecté « ExploraParc »), parcours artistique Land Art « Chimères » et Café Transat. Animations (agenda en ligne) et accueil des groupes sur réservation. Parc de l'Estuaire au 05 46 23 77 77

ART & CULTURE

Arces-sur-Gironde

M 12 avril + V 19 mai + M 14 juin : Découverte trésors de l'Église St-Martin. Visite guidée 10h.

Arvert

M 5 avril : Spectacle La soupe à la grimace, Cie Coyote Minute. 15h salle des fêtes.

22-29 avril : 4^e Festival de théâtre Presqu'île en scène. Salle des fêtes.

Barzan

1^{er} avril : Théâtre, troupe des Borderies, comédie d'Olivier Lejeune. 2 représentations 14h30 et 20h30 salle des Fêtes.

Breuillet

D 12 mars : Théâtre-humour. Colères de François Rollin, par J-J Vanier. 16h01. Salle multiculturelle. Crea.

D 7 mai : Conte. Sur le pont, par Isabelle Autissier et Pascal Ducautour.

S 3 juin : Humour. Mehdi Emmanuel Djaadi. 20h30. Salle multiculturelle. Crea.

Chaillevette

S 22 avril : Concert de blues Les Mighty Brothers. Salle des fêtes.

Cozes

31 mars : Concert Orchestre d'Harmonie de St-G de Didonne. 21h Logis de Sorlut. Gratuit - 12 ans.

6 & 7 mai : Théâtre du Foyer Rural Les Cozes-Tumés. Logis de Sorlut.

12 mai : Théâtre écoles et Foyer rural. Logis de Sorlut.

D 14 mai : Concert au profit de l'association Cent pour Un, avec la gracieuse participation des chorales La-mi-voix de Saint Georges de Didonne et Atout chœur de Mirepeix. 14h église.

Étaules

Féeries vénitiennes : 18 et 19 mars

Samedi 19h : Déambulation libre des costumés vénitiens sur la place de Verdun.

Dimanche 10h : Déambulation libre des costumés vénitiens dans les rues d'Étaules et séances photos.

14h30 : Défilé en musique d'une soixantaine de personnages costumés puis présentation commentée.

Retrouvez aussi un marché gourmand italien. En cas de pluie : salle municipale.

S 25 mars : Musique-récit. Mes nuits avec Patti, Cie La Volige. 20h31. Salle polyvalente. Crea.

S 22 avril : Théâtre-danse. Happy mâle, Cie Théâtre au corps. 20h31. Salle polyvalente. Crea.

S 20 mai : Jazz afro-européen. Kora jazz trio / 20 ans !. 20h31. Salle polyvalente. Crea.

S 27 mai : Café-théâtre. Spectacle atelier théâtre du Foyer Rural. 20h30. Salle municipale.

S 3 juin : Café-théâtre. Spectacle atelier théâtre du Foyer Rural. 20h30. Salle municipale.

V 12 juin au D 14 juin : Fête foraine organisée par la Fête ensemble. Chemin de Sable-Stade.

S 20 juin : Opéra-humour. Opérapiécié. 16h01. Salle polyvalente. Crea.

L'Éguille-sur-Seudre

M 19 avril + 3, 24 mai + 14 juin : Visite guidée église abbatiale. 16h.

La Tremblade

S 3 juin : Théâtre. Enjeux de l'Amour et du bazar, Cie Théâtre à présent. 21h Foyer Culturel. Gratuit - 12 ans.

Les Mathes

V 7 avril : Les Mathes en Scènes, Cie ECMA. Les plus grands standards et chansons de comédie musicale. Espace Multi-Loisirs Les Mathes.

Médis

19 mai : Concert du mai musical, église.

8 juin : Concert des jeudis musicaux. Duo flûte/harpe avec Manon Gayet et Éloïse Fares. 21h église.

Meschers-sur-Gironde

S 18 mars : Théâtre Auto-stop pour Venise, comédie (1h30). Cie Jocrisse. 20h30, La Passerelle.

M 4 avril : Ciné-rencontre. Organisé par le CSC Arc en ciel. La Passerelle.

M 19 avril : Les albums sonores de Claude Ponti. Organisé par la bibliothèque. 18h, la Passerelle.

S 22 avril : Concert Voix de Femmes, 20h30, La Passerelle. Gratuit.

Vendredi 12 mai : Tremplin musical. Vous être compositeur ou interprète de musique électronique en région Nouvelle-Aquitaine ? Ambient, house, downtempo, techno, dub, acid, electro swing, electro brass, expérimental, glitch... Les gagnants pourront se produire au festival «Les Sables Electroniques», du 26 au 28 mai sur la plage des Vergnes. Participation libre - Organisé par les Sonorités diatoniques. 20h, La Passerelle.

M 17 mai : Sieste sonore électro. Avec les sonorités diatoniques. Bibliothèque.

Du V 26 au D 28 mai : Festival les Sables électroniques. Prix libre pour les familles avec enfants -16 ans/ prix libre le dimanche. Organisé par les Sonorités diatoniques. Plage des vergnes.

J 15 juin : Projection du film Birds of America de Jacques Lœuille au Family fun park. 20h30.

Mornac-sur-Seudre

1^{er} & 2 avril : Journées européennes des métiers d'art. Parcours déambulateur dans le village.

14, 21, 28 avril + 5 mai + 9 juin : Balade commentée. Rdv office de tourisme.

Mortagne-sur-Gironde

Du 29 avril au 1^{er} mai : Festival de théâtre, film et musique. Pendant 3

jours, port et Domaine du Meunier.

27 & 28 mai : Festival de musique pendant 2 jours avec de nombreux concerts et animations. Au port.

Royan

L 20 mars : Projection Yunnan (Chine), terre des minorités. 20h30 112 rue Gambetta.

M 22 mars : Projection Les Trois Mousquetaires en avant-première. 20h30, bd Briand.

M 19 avril : Théâtre musical. 15h30. 112 rue Gambetta.

D 23 avril : Théâtre Bravo. 16h. 112 rue Gambetta.

S 13 mai : Concert au profit de l'association Cent pour Un, avec les chorales La-mi-voix de St Georges et Atout chœur de Mirepeix. 18h au temple.

Saujon

16 mars : Les croco-livres, 9h30 et 10h30 sur inscription auprès de la médiathèque Émile Gaboriau.

18 mars : Théâtre avec Comédie la Rochelle, Par ici la sortie, 20h30, la Salicornie (payant).

Du 21 mars au 1^{er} avril : Expo interactive à la médiathèque Émile Gaboriau.

24 mars : Spectacle sur l'hypnose avec Hallucination, Cie Stupefy. 20h30, la Salicornie (payant).

25 mars : Balade contée Les arbristoirs, 15h au départ du port de Ribérou.

25 mars : Théâtre par le groupe de Royan, au bénéfice des Restos du cœur. 20h30, la Salicornie.

26 mars : Spectacle folklorique, Les pays du cœur pour l'Ukraine, 15h, la Salicornie (payant).

29 mars : Spectacle jeunesse : Lecture dessinée, 17h30, la Salicornie.

8 avril : Comédie satirique Cabaret ta mère, collectif Attention Fragile, 20h30 Salicornie (payant).

15 avril : Concert du marché, 11h, Église de Saujon.

29 avril : Théâtre avec Comédie La Rochelle. 20h30 Salicornie (payant).

4 mai : Théâtre Coco par la Valise de Poche, 15h Salicornie (payant).

6 mai : Concert des 70 ans de l'Harmonie.

13 mai : Concert de chansons françaises avec Tom Bird, 18h30, sur réservation auprès de la médiathèque.

31 mai : Spectacle musical Cette année-là par la Cie Trabucco, 15h Salicornie.

10 juin : Spectacle famille Back to the 90's, par les Wacckkids, 20h Salicornie (payant).

17 juin : Théâtre Chéri on se dit tout, 19h, la Salicornie (payant).

Semussac

11-27 mars : Printemps des poètes sur le thème Frontières. Inauguration vendredi 10 mars 16h30 Bibliothèque municipale.

Saint-Georges-de-Didonne

V 17 mars : Spectacle Pum, procès Orange. 20h31. Relais côte de Beauté.

V 31 mars : Spectacle Fibrant. 20h31. Relais côte de Beauté.

D 9 avril : Spectacle Mimoun et Zatopek. 16h01 Relais côte de Beauté.

S 15 avril : One man show. Superhéros, par Frédéric Sigrist. Salle Bleue. 20h31. Créa.

V 28 avril : Danse. Cie La Volige, Fanny

Chériaux. Salle Bleue. 20h31. Créa.

J 11 mai : Contes-musique-humour. Cie Gravitation. Salle panoramique du Relais. 20h31. Créa.

V 26 mai : Concert. Mélanie Dahan invite Antoine Delaunay en 4tet. Salle Bleue. 20h31. Créa.

Artistes à découvrir, expositions :

Du 14 mars au 2 avril : Céline Abou Bekr, Maryline Chardin.

Du 4 au 16 avril : Josy Rivet & Claude Bonnefon.

Du 18 au 30 avril : L'Art Caribéen. 4 artistes des caraïbes. Galerie d'art de la côte de Beauté. De 15h à 18h30. Entrée libre.

Saint-Palais-sur-Mer

Du 13 au 17 mars : Le Printemps des poètes, exposition. Gratuit. Hall du centre culturel.

Du 18 au 24 mars : 9^e Electrosession. Musique électroacoustique - www.stpalaisurmer.fr

V 24 mars : Ensemble Ars Nova (clarinette, piano, violons, alto, violoncelle). 20h30 Salle Michel Legrand. Gratuit.

J 13 avril : Ciné opéra Manon. 20h Salle Michel Legrand.

Du 11 au 30 avril : Exposition peintures La Palette et photos Club photos St-Palais. Salle des fêtes. Gratuit.

Du 2 au 7 mai : Festival Les Palabreurs, le plaisir de la littérature. Salle Michel Legrand - Gratuit

S 6 mai : Théâtre L'homme qui tua Don Quichotte, Cie Premier acte. 20h30 Salle Michel Legrand. Gratuit -12 ans.

J 11 mai : Ciné opéra Faust. 19h30. Salle Michel Legrand. Billetterie sur place.

S 13 mai : Nikki & Jules. Entre Jazz Roots et Soul Blues. 20h30 Salle Michel Legrand.

Du 6 au 11 juin : Festival Histoires de chœurs Ça va swinguer. Concerts chœur junior et grand chœur du conservatoire, ensemble vocal rochelais les Voice Messengers.

D 11 juin : Les Voice Messengers. 18h Salle Michel Legrand. Gratuit -12 ans.

M 14 juin : Gala de danse des élèves du conservatoire. 20h Salle des fêtes. Gratuit.

V 16 et S 17 juin : Festival Musiques et gastronomie du monde.

Saint-Sulpice-de-Royan

S 11 mars : Théâtre musical. Mémoire de l'Olympia par Tito Clément, à la salle des fêtes. 20h30.

Vaux-sur-Mer

V 17 mars : Jazz in Vaux concert. Stan Noubard Pacha quartet. 21h salle Equinoxe.

S 18 mars : Concert du duo Taxiwave, soirée ouverture festival électrosession. 18h salle Equinoxe. Gratuit.

V 31 mars : Concert du Sorella Quartet. 21h00 salle Equinoxe. Gratuit - 12 ans.

D 2 avril : Pièce de théâtre musical, Cie du Vaudeville En tenue belle époque. 15h, salle de l'Atelier.

D 9 avril : Projection, film animation Les Pirates, bons à rien, mauvais en tout. Gratuit. 16h, salle Equinoxe.

V 14 avril : Jazz in Vaux concert Kaily Quartet. 21h, salle Equinoxe.

S 29 avril : Spectacle des Fêtes Romanes. Gratuit. 18h, salle Equinoxe.

S 27 mai : Soirée cabaret music-hall Show avec Odile Büchner. 21h salle de l'Atelier. **15 juin :** Jeudis Musicaux, récital violon Marie-Astrid Hulot. 21h, église Saint-Etienne. Gratuit - 16 ans.

CONFÉRENCES

Arvert

J 20 avril : Conférence Natvert. Salle des fêtes 18h.

J 1er juin : Conférence Natvert. Salle des fêtes 18h.

Meschers-sur-Gironde

J 23 juin : Conférence de Daniel Mohen Georges Braque, le peintre et l'oiseau. Gratuit. 18h, Salle du Conseil Municipal.

Royan

J 16 mars : Architecture, de Royan à Lorient, baraques. 18h. 112 rue Gambetta.

V 17 mars : Santé, comprendre son stress pour mieux le gérer. 14h30. 112 rue Gambetta.

V 17 mars : Histoire, traversées clandestines de la Seudre pendant la 2^{de} Guerre. 15h. 31 av de Paris.

M 21 mars : Clara Schumann, l'amour et la vie musicale d'une femme. 14h30. 112 rue Gambetta.

J 23 mars : Le saintais Pierre de Brémond d'Ars. 18h. 61 bis rue P. Doumer.

V 24 mars : Cinéma et peinture. 15h. 31 av de Paris.

J 23 mars : Santé, du mal-être à la plénitude. 20h30. 61 bis rue P. Doumer.

Saint-Palais-sur-Mer

M 14 mars et 16 mai : Conférence. Divertimento La musique hongroise du 19^e à l'aube du 20^e moderne. 15h30 Hall du centre culturel. Gratuit.

Saujon

16 mars : Découverte de la collection Balande à l'Hôtel de Ville. Gratuit, sur inscription en mairie.

Le Train des Mouettes reprend du service :

A partir du dimanche 9 avril : du jeudi au dimanche et les jours fériés.

Vendredi 19 mai : Mini-aventure le long de la Seudre en train et à vélo. Départ gare touristique Saujon 9h45. Retour vers 12h50. www.traindesmouettes.fr

FÊTES & ANIMATIONS

Barzan

S 11 mars : Traditionnel dîner dansant autour de la Goraille, animé par Jean-Marc Ponti. 19h30 Salle des fêtes 5 rue de la Treille. www.comite-des-fetes-de-barzan.

Brie-sous-Mortagne

S 25 mars : Bal du 3^e âge. 12h30.

Breuillet

D 19 mars : Goûters des Aînés. 15h Salle Multiculturelle.

D 2 avril : Journée de l'autisme (animations).

L 22 & D 28 mai : Festival de la Bière, parc de Loisirs.

Chaillevette

V 17 mars : Fête de la St-Patrice au pub, Place de Châtressac.

S 8 avril : Loto du club Chaillevette loisirs.

S 3 Juin : Soirée disco. 21h Salle des Fêtes.

S 10 Juin : Bal des fleurs. Salle des Fêtes.

Chenac-St-Seurin-d'Uzet

23 avril : Fête des jardiniers, au port

toute la journée. Brocante, outils de jardinage, fleurs, vieux tracteurs.

Corme-Écluse

D 26 mars : Thé dansant. Salle des fêtes 14h30.

Épargnes

V 7 avril et 5 mai : Soirées conviviales, discussions, jeux de société, jeux de cartes. Salle des associations. Entrée libre.

D 14 mai : Thé dansant animé par Michel Beaulieu. De 14h à 19h30. Salle des fêtes.

Étaules

S 4 mars : Loto organisé par l'Union de Commerçants Etaulais. Salle municipale 20h30.

D 5 mars : Repas des Aînés. 12h Salle polyvalente.

D 2 avril : Après-midi dansante, par le Comité de jumelage. Ouvert à tous. 14h salle municipale.

S 15 avril : Concours de tarot, par le Foyer Rural. 14h Salle municipale.

S 30 avril : Dîner dansant costumé du foyer rural. 19h30 Salle municipale.

S 20 mai : Repas champêtre organisé par la FNACA. 12h Salle municipale. Résa possible jusqu'au 30 avril.

Juin date à confirmer : Fête des écoles et kermesse. 11h Complexe sportif, chemin de Sable.

Grézac

S 18 mars : Bal trad. 17h30.

D 2 avril : Loto. 14h salle des fêtes.

La Tremblade

M 19 avril : Structures gonflables, jeux et barbe à papa. 14h30-18h. Foyer Culturel 13 av du G.de Gaulle. De 3 à 13 ans.

Les Mathes-La Palmyre

Du 19 au 21 Avril : Festival Jeune Public Drôles'Fest. Espace multi-loisirs des Mathes

S 20 mai : Cyclo Sound Parade déambulation musicale.

Médis

20 avril : Atelier pâtisserie organisé par la commune. 14h30 au restaurant scolaire. Réservation obligatoire.

Meschers-sur-Gironde

V 24 mars : Potage et papotages. Venez cuisiner, discuter, écouter et manger. De 18h à 22h, Bibliothèque.

V 7 avril : Carnaval des écoles. Défilé dans les rues du centre-ville suivi d'un goûter à l'école. 14h, centre-ville.

S 29 avril : Certificat d'études. Organisé par Culture Plume. Gratuit -16 ans. 15h, La Passerelle.

S 3 juin : Bal folk. Philomèle, groupe de musiques et chants traditionnels. Gratuit -12 ans. Association les Amis de Meschers. 21h, La Passerelle.

Événements du centre socioculturel de Royan : « Vendredi tout est permis » - 66 Bd de la Marne

V 24 mars : Soirée repas-jeux. 19h30.

V 28 avril : Soirée initiation danses par un professeur diplômé (danses de couple et en ligne) + cocktail. Niveau débutant Ouvert à tous. 19h.

V 12 mai : Spectacle danse. Atelier artistique du lycée Cordouan et la Swinging Cie. 20h30.

S 10 juin : Fête de quartier de Marne Yeuse.

Saint-Palais-sur-Mer

D 9 avril : Feu d'artifice de jour. 11h45 Plage du Bureau.

Saint-Sulpice-de-Royan

V 17 mars : Carnaval. 14h30 place des écoles, déambulation dans les rues, goûter offert.

Saujon

17 mars : Loto du Royan Saujon Rugby, 20h30, salle Carnot.

24 mars : Loto du Basket Club, 20h30 salle Carnot.

7 avril : Loto de l'école de Rugby, 20h30, salle Carnot.

12 avril : Après-midi jeux en bois en famille, 15h-17h médiathèque.

14 avril : Loto US Foot, 20h30, salle Carnot.

19 avril : Après-midi jeux en bois en famille, 15h-17h médiathèque.

22 avril : Destination jeux, 10h à 12h30 puis 14h à 19h, la Salicorne.

28 avril : Loto du Basket, 20h03, salle Carnot.

5 mai : Loto de l'école de rugby, 20h30, salle Carnot.

12 mai : Loto des supporters du foot, 20h30, salle Carnot.

20 mai : Ambiance musicale Trio Symphonica de Pons, 10h médiathèque.

21 mai : Loto de la Ch'naou du Breuil, 14h30, salle Carnot.

26 mai : Loto du Basket, 20h30, salle Carnot.

9 juin : Loto de l'école de rugby, salle Carnot, 20h30.

Semussac

25 mars : Loto Tradition de la vie rurale. 19h Salle polyvalente.

1^{er} avril : Après-midi festive. Semussac Kids. 15h Salle polyvalente.

Vaux-sur-Mer

S 18 mars : Soirée Saint Patrick, 19h, salle de l'Atelier.

M 22 mars : Atelier d'initiation au dessin manga avec lo-Kawaiï. Gratuit. 14h30, bibliothèque.

J 23 mars : Apéro'graines participatif. Gratuit. Echange de graines et trocs de plantes. 17h, bibliothèque.

S 6 mai : La guinguette du marché, concert, jeux. 19h-23h, place du marché.

S 27 et D 28 mai : Festival The Craft. Entrée gratuite. 10h-23h, parc des sports.

S 10 juin : La guinguette du marché, concert, jeux. 10h-12h, place du marché.

Don du Sang

16 mars : de 8h à 12h30 Espace Pelletan, 61 bis rue P. Doumer à ROYAN.

21 mars : de 8h30 à 13h Place Jacques Lacombe ARVERT.

20 avril : de 8h à 12h30 Gymnase Pelletan ROYAN.

18 avril : de 8h à 12h30 La Salicorne SAUJON.

21 avril : de 8h à 12h30 Logis de Sorlut COZES

26 mai : de 8h30 à 13h Place Jacques Lacombe ARVERT.

20 juin : de 8h à 12h30 La Salicorne SAUJON. Sur RDV - www.dondesang.efs.sante.fr

Opération tulipes

Ésemble, combatte le cancer. Aéroport de Médis.

Du 15 mars au 15 avril : tous les jours de 9h à 18h.

Les mares et fossés, réservoirs de biodiversité



© Ville de Royan

Le mois de mars sonne le lancement de l'opération nationale « Fréquence grenouille » (<https://www.jagispourlanature.org>) qui tous les ans vous invite à découvrir les amphibiens et leurs habitats, et vous défait de l'image des « mares à moustiques » et des crapauds qui donnent des verrues ! Toutes les espèces d'amphibiens dépendent de points d'eau, comme les mares ou les fossés des marais. La création, l'entretien et la restauration mais aussi la connaissance de ces milieux sont donc vitaux !

En octobre 2022, la ville de Royan, propriétaire d'une partie du marais de Pousseau, s'est lancée dans un programme de restauration de 2,2 km de fossés. Ce marais, situé en zone Natura 2000, abrite des espèces protégées. Des précautions ont donc été prises pour limiter l'impact des travaux : phasage sur deux ans pour laisser des zones refuges favorables aux espèces, curage en automne pour éviter les périodes de reproduction (oiseaux, amphibiens, flore...) et les périodes de gel (des tortues comme la Cistude d'Europe s'enfouissent alors dans la vase), étalage des sédiments pour ne pas endiguer le marais et favoriser la reprise de la végétation au printemps. Le premier kilomètre déjà curé a permis aux fossés de retrouver leur rôle : circulation de l'eau, couloir de déplacement pour la faune aquatique, habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces ou encore gestion des eaux pluviales ruisselant des zones urbaines. La prochaine opération aura lieu à l'automne 2023. Une réflexion est en cours sur la mise en pâturage de cette partie du marais, comme ce qui

est fait actuellement avec des moutons de l'autre côté de l'avenue du Québec.

Un autre projet accompagné par l'animatrice Natura 2000 de la CARA a été mené à bien en 2022 : la création d'une mare d'environ 200 m² à Semussac pour des particuliers. Le projet a obtenu des subventions de l'Union européenne et de l'État, mobilisables en zone Natura 2000 pour des travaux en faveur de la faune et de la flore protégées. Les travaux ont été encadrés par un cahier des charges précis pour répondre à cet objectif de réservoir de biodiversité : pentes douces avec paliers, profil sinueux pour une plus grande diversité d'habitats, profondeur maximale d'1 m – 1,2 m, éloignement des arbres pour éviter un trop fort ombrage et la chute des feuilles dégradant le milieu en se décomposant. La mare a été positionnée à proximité d'un cours d'eau facilitant l'arrivée de la faune dans ce nouveau milieu et sur un point bas, permettant une alimentation par ruissellement des eaux de pluie mais aussi un contact avec la nappe phréatique pour une présence de l'eau plus durable.

Des abris pour les espèces (tas de pierres, bois morts) seront prochainement posés par le propriétaire et la plantation d'une haie afin de filtrer les eaux pluviales est en réflexion. La plantation d'autres végétaux est proscrite, le choix est fait de laisser place à la sélection naturelle !



© CARA

La mare juste après travaux ; la végétation arrivera spontanément dans les prochains mois.

VILLE DE ROYAN



Union Européenne

RÉGION
Nouvelle-AquitaineLa Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Quelques règles simples pour réussir son compost

Les biodéchets (épluchures, restes de repas) représentent plus de 30% du poids de notre bac noir, hors végétaux qui entrent eux aussi dans la catégorie des biodéchets. Il existe des solutions pour leur offrir une nouvelle vie grâce au compostage et au paillage.

Organisée du 25 mars au 9 avril, la quinzaine du compostage est un événement national organisé par le réseau compost citoyen et soutenu par l'Agence de la transition écologique (Ademe). La CARA s'associe à cette manifestation destinée à valoriser la pratique du compostage de proximité des déchets organiques, qu'il s'agisse de compostage domestique, de compostage partagé (en habitat collectif ou de quartier), ou en établissement (restaurants scolaires, collectifs...). Ces pratiques, inspirées du processus de régénération dans la nature, sont une richesse pour le sol et le tout sans produit chimique. Un geste doublement bénéfique : en compostant, nous réduisons nos déchets et nous améliorons la fertilité des sols de nos jardins. Voici quelques règles simples pour obtenir un bon et beau compost :

- **S'assurer de la qualité du tri** des biodéchets. En cuisine : épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés. Vous pouvez également composter les restes de viandes et de poissons mais aussi les coquillages et coquilles d'œufs (même s'ils ne se décomposent pas, leur usure apporte des éléments minéraux et leur structure facilite l'aération). Au jardin : tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées (s'ils ne sont pas utilisés pour le paillage). Certains déchets de maison peuvent également être compostés : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur.
- **Mélanger les matières azotées** (épluchures, tontes...) aux matières carbonées (feuille, papier...). Il faut mélanger ces catégories opposées, en



les brassant dès le départ ou en les disposant en couches alternées.

- **Broyer** les végétaux durs, si besoin. En les sectionnant, vous facilitez l'action des micro-organismes. Cette ressource favorise l'aération des matières.
- **Aérer et brasser.** Pour une bonne décomposition des matières, sans odeur ni nuisible, pensez à bien aérer et brasser votre compost. Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène !
- **Surveiller l'humidité.** Un compost trop humide empêche l'aération et entraîne des mauvaises odeurs. Un compost trop sec entraîne quant à lui l'arrêt du processus de décomposition.
- **Rendre visite à son compost.** Un compost réussi est un compost suivi.

Comment utiliser le compost obtenu ? Un compost mûr a un aspect homogène, une couleur sombre, une texture friable et une agréable odeur d'humus. Vous pouvez l'utiliser

- Au potager. À l'automne, en surface ; au printemps entre les rangs de légumes et toute l'année dans les trous de plantations
- Pour les arbres fruitiers, en surface
- Pour votre pelouse, en surface
- Pour vos massifs floraux, au pied des plants
- En jardinière ou en pot, en adoptant le bon mélange (un tiers de compost, un tiers de terre, un tiers de sable).

Avant maturité, il peut être utilisé en paillage, au pied des arbres. Il faut compter entre 9 et 12 mois pour obtenir un bon compost.

PREMIER ATELIER PRATIQUE EN AVRIL



Le printemps est la saison idéale pour commencer à pratiquer le compostage. Pour vous aider, la CARA en partenariat avec l'association Trajectoire, vous propose des « apéros compost ». Sous la forme d'ateliers ludiques et pédagogiques, cette opération a pour objectif de vous accompagner dans la pratique du compostage. Convivialité assurée. Le premier aura lieu le **vendredi 28 avril de 12 à 14 heures** au centre socio-culturel de Royan 66, boulevard de la Marne. Ateliers gratuits et sur inscription par courriel au service-dechets@agglo-royan.fr

Et vous compostez-vous ? La CARA vous invite à remplir un questionnaire en ligne sur le site www.agglo-royan.fr pour connaître vos pratiques de compostage et sinon les raisons pour lesquelles vous ne compostez pas. Nous vous remercions par avance pour votre participation à cette enquête.

Liens utiles : Fabriquez votre composteur <https://www.agglo-royan.fr/-/fabriquez-votre-composteur>. Attention aux faux-amis : c'est quoi un emballage compostable ? <https://www.youtube.com/watch?v=BSIdUsOTv-o>

L'art d'accommoder les restes



Les restes de légumes d'hier ont disparu, madame la directrice !

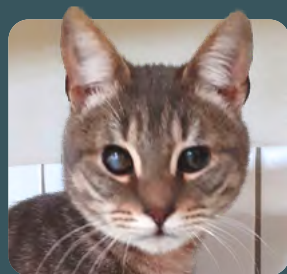


Venez goûter la seule soupe au monde qui fasse grandir !



Piou Piou / Manech

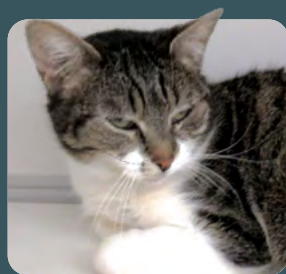
Nos amis les bêtes ont besoin de vous. Rendez-leur visite....



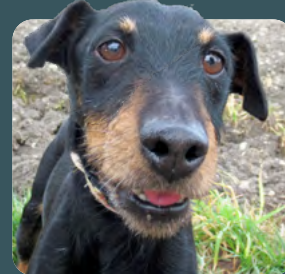
Gilbert
Mâle
1 an



Guizmo
Beagle - mâle
1 an ½



Star
mâle
4 ans



Largo
X Terrier - mâle
7 ans ½

© Christine Busani & Audrey Péraud

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public : du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures (sans rendez-vous).

Le Refuge des amis des bêtes 13, rue du Chenil - 17600 Médis Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota) / Tél. 05 46 05 47 45

Facebook : Refuge les amis des bêtes Médis 17

- Vous ne recevez pas CARA'mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- **Lecteurs de Cara'mag**, votre avis nous intéresse. Nous vous invitons à donner votre avis ou vos idées pour faire évoluer et continuer à enrichir le contenu de ce magazine, trait d'union entre les 33 communes du territoire. **Questionnaire en ligne** sur www.agglo-royan.fr/enquete-lecteurs-caramag

GROUPE DE LA MAJORITÉ

GRANDS PROJETS : QUELLES PRIORITÉS ?

Dans un contexte international et national incertain et anxiogène, lié à la guerre en Ukraine, alors que nous sortons à peine de la gestion de la crise sanitaire de lutte contre la COVID, il est vital pour notre collectivité de penser positivement l'avenir et de porter une politique de grands projets structurants pour le territoire de la CARA. Cependant, les conséquences de la guerre et la reprise de l'inflation, qui pèsent massivement sur nos budgets, nous contraignent à nous focaliser sur les vraies priorités : les projets qui ont un bénéfice direct et immédiat pour notre population.

Dans cet esprit, le plan « piscines » qui irrigue les quatre bassins de vie de notre territoire constitue une réelle priorité. La construction d'un bassin à Étaules, au nord du territoire, celle d'un centre aquatique au cœur du pôle de centralité, à Royan, et la réhabilitation des piscines de Saujon et de Cozes, assurent un maillage efficace du territoire. Concernant les trois communes de Royan, Saujon et Cozes, qui exercent un rôle de centralité, il faut être conscient que les piscines municipales existantes, financées par les contribuables de ces communes, ont bénéficié pendant de nombreuses années à des milliers d'habitants de notre territoire. Par ailleurs, la création d'un centre aquatique sur Royan permettra à environ 2000 lycéens, collégiens, écoliers,

de rejoindre le site à pied, en moins de dix minutes et de bénéficier de cet équipement ludique. Une seule contrainte : concevoir des équipements sobres avec des coûts de fonctionnement raisonnables.

Suite à un recours contentieux, fin décembre 2022, le projet de « nouveau siège de la CARA » est mis momentanément sur le mode pause. Ce répit permettra aux élus communautaires de prendre du recul et de discuter, en conscience, de la réelle pertinence d'un projet, lancé lors de la mandature précédente et qui ne fait pas aujourd'hui, loin s'en faut, l'unanimité.

Plusieurs autres chantiers d'ampleur nous attendent, dont en particulier, la requalification des zones d'activités, la modernisation des déchetteries, la construction d'un nouveau centre technique à Saint-Sulpice de Royan...

Soutenir l'activité économique, améliorer le cadre de vie et répondre aux vrais besoins de la population constituent notre priorité.

Patrick MARENGO,

Maire de Royan

2^e vice-président en charge du SCoT et des grands projets

.....

GROUPE ROYAN À GAUCHE

PRIORITÉ AUX INVESTISSEMENTS UTILES À LA POPULATION

Hérité d'une décision prise par le conseil communautaire siégeant pendant le précédent mandat (2014-2020), le projet de construction d'un nouveau siège pour la CARA, d'un coût estimé de 12 à 15 millions d'euros, suscite, dans la nouvelle assemblée, interrogations et doutes qui rendent nécessaire son réexamen avec lucidité et raison.

Certes, le motif invoqué, à savoir l'étroitesse des actuels locaux compte tenu de l'accroissement des compétences de la communauté d'agglomération et donc du personnel nécessaire pour y répondre, est à prendre en considération. Mais justifie-t-il un aussi ambitieux et coûteux investissement ? Quant au projet architectural lui-même, signé de l'architecte de renom Rudy Ricciotti, s'il peut s'inscrire dans la continuité des anticipations architecturales du Royan de la reconstruction, est-il encore pertinent à l'heure de la sobriété et de la prudence budgétaire ? Nous ne sommes plus à l'époque où c'était le ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme qui finançait...

Surtout, n'y a-t-il pas d'autres investissements prioritaires, car plus utiles au quotidien de nos

concitoyens ? On pense notamment au « plan piscines », estimé pour l'heure à 41 millions d'euros (hors fonctionnement) dont il serait regrettable qu'il pâtisse de la construction d'un nouveau siège de la CARA plus prestigieux qu'utile... Il est des priorités qui ne se négocient pas !

Pour notre part, depuis le début de cette mandature, nous n'avons pas voté les engagements de crédits destinés à cet investissement, estimant qu'il fallait privilégier ceux qui répondent aux besoins de nos concitoyens. L'évolution de la situation économique et l'inflation exacerbée par la spéculation nous confortent dans ce choix.

N'est-il pas temps de reconsidérer avec sagesse la réalisation de cet équipement et, pour les élus qui, au sein même du bureau communautaire, émettent à mots couverts des réserves et des doutes, de se montrer un peu plus explicites ?...

Jacques GUIARD

Conseiller communautaire

royanagauche.2020@gmail.com

L'AVIS DU PRÉSIDENT DE LA CARA

Nous devons avoir un œil posé sur le présent et l'autre porté sur le futur. Du fait des transferts successifs de compétences entre les communes et la CARA ou entre l'État et la CARA, le déplacement du siège de la CARA va devenir inéluctable. La question va devenir pressante dès 2026 avec l'avènement du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) en lieu et place des PLU des communes.

Avoir l'œil sur le futur, c'est pouvoir anticiper.

L'approche visant à opposer le plan piscine territorial à la construction d'un nouveau siège ne me paraît pas pertinente pour au moins quatre raisons :

- Le travail de nos agents, que ce soit pour l'assainissement, la gestion des déchets, les transports publics, le pluvial urbain, la politique de la ville tournée vers les jeunes enfants ou le contrat local de santé visant à redynamiser la présence médicale sur le territoire, l'étude des permis de construire et autres demandes de renseignements d'urbanisme, la réalisation des pistes cyclables sur les 33 communes de la CARA, l'accompagnement des projets de réhabilitation énergétique avec Cara Rénov' pour ne citer que quelques exemples, sont des éléments patents du service public dont bénéficie directement la population. Notre responsabilité d' élu est de permettre le maintien de services de qualité à l'ensemble des administrés.

- La construction d'un nouveau siège permet de maîtriser et resserrer un patrimoine aujourd'hui éclaté et onéreux. Il entraîne une amélioration des conditions de travail et supprime d'incessantes navettes entre les différents sites.

- La cession des différents bâtiments devenus inutiles pour les besoins de la collectivité réduit très sensiblement l'impact financier de cet investissement devenu nécessaire.

- Enfin, les premières études du plan piscine tel qu'imaginé depuis plusieurs mois par les élus nous révèlent un coût de fonctionnement qui, même optimisé, ne sera pas absorbable pour les finances de la CARA. Et ce constat restera identique avec ou sans la construction d'un nouveau siège.

La question ne porte donc pas tant sur notre capacité à investir que sur notre capacité à faire fonctionner.

Notre challenge, dans les mois qui viennent, sera de trouver le bon équilibre pour satisfaire les besoins du territoire pour la natation au bénéfice de tous et garantir la bonne gestion des finances de notre intercommunalité.

Vincent BARRAUD

Président de la CARA

La Maison des Douanes

PRÉSENTE

du 8
avril au 5
novembre

2023
Un
jardin
secret

Rebecca
Louise
Law

&

Ayline
Olukman

La Maison des
DOUANES
SAINT-PALAIS-SUR-MER

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

www.agglo-royan.fr